



SECURITY COUNCIL

OFFICIAL RECORDS

UN LIBRARY

SEP 22 1965

NINETEENTH YEAR

1173

rd MEETING: 11 DECEMBER 1964

ème SÉANCE: 11 DÉCEMBRE 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

754

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1173).....	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)	1
Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)	

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1173).....	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)	1
Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)	

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND SEVENTY-THIRD MEETING

Held in New York, on Friday, 11 December 1964, at 10.30 a.m.

MILLE CENT SOIXANTE-TREIZIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le vendredi 11 décembre 1964, à 10 h 30.

President: Mr. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivia).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1173)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5).
3. Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 1 December 1964, addressed to the President of the Security Council, from the representatives of Afghanistan, Algeria, Burundi, Cambodia, Central African Republic, Congo (Brazzaville), Dahomey, Ethiopia, Ghana, Guinea, Indonesia, Kenya, Malawi, Mali, Mauritania, Somalia, Sudan, Tanzania, Uganda, United Arab Republic, Yugoslavia and Zambia (S/6076 and Add.1-5)

Letter dated 9 December 1964 from the Permanent Representative of the Democratic Republic of the Congo addressed to the President of the Security Council (S/6096)

1. The PRESIDENT (translated from Spanish): In accordance with the decision previously taken by the Council, and if there is no objection, I shall invite the representatives of the Sudan, Guinea, Ghana, Belgium, Congo (Brazzaville), Algeria, Mali, the Democratic Republic of the Congo, Nigeria, the United Arab Republic, Burundi, Kenya and the Central African

Président: M. Fernando ORTIZ SANZ (Bolivie).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1173)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5).
3. Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 1er décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Ethiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie (S/6076 et Add.1 à 5)

Lettre, en date du 9 décembre 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de la République démocratique du Congo (S/6096)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Conformément à la décision prise précédemment par le Conseil et s'il n'y a pas d'objections, je vais inviter les représentants du Soudan, de la Guinée, du Ghana, de la Belgique, du Congo (Brazzaville), de l'Algérie, du Mali, de la République démocratique du Congo, de la Nigéria, de la République arabe unie, du Burundi,

Republic to take the seats reserved for them opposite the Council table and to participate in the discussion.

At the invitation of the President, Mr. O. A. H. Adeel (Sudan); Mr. M. Achkar (Guinea); Mr. K. Botsio (Ghana); Mr. P.-H. Spaak (Belgium); Mr. C. D. Ganao (Congo, Brazzaville); Mr. M. Yazid (Algeria); Mr. O. Ba (Mali); M. T. Idzumbuir (Democratic Republic of the Congo); Mr. J. A. Wachuku (Nigeria); Mr. M. El-Kony (United Arab Republic) and Mr. J. Mbazumutima (Burundi) took the places reserved for them in front of the Council table.

2. The PRESIDENT (translated from Spanish): We shall continue the examination of the question. The first speaker on my list is the Minister for Foreign Affairs of Belgium, to whom I give the floor.

3. Mr. SPAAK (Belgium) (translated from French): Mr. President, gentlemen, as other speakers have done, I thank you for giving me the floor at this time; for I must admit that my patience was at an end. I have lived through two of the most unpleasant days of my life and, by exerting great self-control, I have withstood the flood of oratory under which we have been submerged for the last forty-eight hours. This flood has borne with it boundless insults, attacks of violence and untruths. It has also revealed curious and humiliating inferiority complexes. At the same time—and this is what has most disturbed me, distressed me and caused me the most concern—there was sometimes apparent, in the statements of the speakers who preceded me, a sort of feeling of defiance, mistrust and almost hate, which came close to resembling that racist feeling which has been so heatedly denounced and attacked.

4. I have listened to seven or eight charges, but I am not here as a defendant to plead mitigating circumstances or the indulgence of a court. I come here with the strength of right and a good conscience, sure of approval by the great majority of public opinion in my country and also, I believe, encouraged and sustained by the express or tacit approval of many Governments throughout the world. I come to try to explain frankly and, I hope, clearly, the reasons which made it necessary for the Belgian Government to take a very, very serious decision. I can tell you that we took that decision only after carefully and scrupulously weighing all the factors involved, and we were well aware, when we took it, that we would encounter some international difficulties. We realized, when we decided in favour of the Stanleyville operation, which I shall come to in a moment, that we would provoke speeches such as we have so often heard on colonialism, neo-colonialism and imperialism.

5. I heard the expected speeches, and I noticed once again that the vehemence of the adjectives employed often demonstrates the weakness of the argumentation and that it is easier to find strong words than strong arguments.

du Kenya et de la République centrafricaine à participer, sans droit de vote, au débat du Conseil sur cette question et à occuper les places qui leur sont réservées face à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. O. A. H. Adeel (Soudan), M. M. Achkar (Guinée), M. K. Botsio (Ghana), M. P.-H. Spaak (Belgique), M. C. D. Ganao (Congo [Brazzaville]), M. M. Yazid (Algérie), M. O. Ba (Mali), M. T. Idzumbuir (République démocratique du Congo), M. J. A. Wachuku (Nigéria), M. M. El-Kony (République arabe unie) et M. J. Mbazumutima (Burundi) prennent place aux sièges qui leur sont réservés face à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Nous poursuivons l'examen de la question. Le premier orateur inscrit sur ma liste est le Ministre des affaires étrangères de la Belgique, à qui je donne la parole.

3. M. SPAAK (Belgique): Monsieur le Président, Messieurs, comme les autres orateurs, je vous remercie de m'avoir donné la parole et de me l'avoir donnée maintenant car je dois vous avouer que j'étais au bout de ma patience. J'ai vécu deux mauvaises journées de ma vie et j'ai subi, en faisant un grand effort sur moi-même, le flot d'éloquence qui nous a submergés depuis 48 heures. Flot d'éloquence qui charriait sans mesure des injures, des accès de violence et des contrevérités. Flot d'éloquence qui laissait aussi apparaître quelques singuliers et humiliants complexes d'infériorité en même temps que — et c'est ce qui m'a le plus troublé, le plus ému et, permettez-moi de vous le dire, le plus inquiété — apparaissait à certains moments dans les discours des orateurs qui m'ont précédé une sorte de sentiment de défi, de méfiance et presque de haine qui est bien près de ressembler à ce sentiment raciste que l'on met tant d'ardeur à dénoncer et à combattre.

4. J'ai entendu sept ou huit réquisitoires et, cependant, je ne viens pas ici dans la position d'un accusé qui va plaider les circonstances atténuantes ou l'indulgence d'un tribunal. Je viens ici fort de mon droit et fort de ma bonne conscience, certain d'être approuvé par l'immense majorité de l'opinion publique dans mon pays et, je le crois aussi, encouragé et soutenu par l'approbation expresse ou tacite d'un grand nombre de gouvernements dans le monde. Je viens tâcher de vous exposer loyalement et, je l'espère, clairement les motifs qui ont obligé le Gouvernement belge à prendre une très, très grave décision. Ce que je puis vous dire, c'est que cette décision nous ne l'avons prise qu'après avoir pesé tous les éléments de la cause, soigneusement et scrupuleusement, et nous savions bien au moment où nous l'avons prise que nous allions rencontrer certains ennuis internationaux; nous savions qu'en décidant l'opération sur Stanleyville, dont je vais parler dans un instant, nous allions provoquer ces discours que nous avons entendus si souvent sur le colonialisme, le néo-colonialisme et l'impérialisme.

5. Ces discours prévus, je les ai entendus, et j'ai constaté une fois de plus que la violence des adjectifs employés marque souvent la pauvreté de l'argumentation et qu'il est plus facile de trouver un gros mot qu'un bon argument.

6. I would have listened to all that with the indifference which comes of habit if, over and above the charges, I had not discerned something more serious. I felt that there was in the speeches a barely-concealed intention to separate Africa from Europe and perhaps even to set black man against white. That, Mr. President, is a two-fold and great danger, and that is what is truly serious about the import of what we have heard thus far.

7. These speeches were passionate, and I shall make a very great effort not to answer with passion the passion we have already heard. I shall attempt to keep to the facts and to comment on the facts.

8. In this statement, I want to speak about the Stanleyville operation and also about Belgian policy in the Congo, the problems facing that country and the difficulty of solving them.

9. As far as Stanleyville is concerned, I state—and I believe I shall prove to all who see things objectively—that the Stanleyville operation was not a military operation. It was not a matter of helping the Congolese National Army. It was not a matter of conquering or retaining any particular territory. It was a question of saving between 1,500 and 2,000 persons whose lives were in danger. It was to save people who were regarded as hostages by the rebel authorities, people who had been imprisoned, threatened and beaten. My opponents tell me that that is not true, that it was not a rescue operation, that it was premeditated military aggression. You have heard that charge repeated a number of times during the last two days.

10. The speaker who preceded me, and the one who went furthest in that direction, was the representative of the Congo (Brazzaville). Not only did he accuse Belgium and the United States, and the United Kingdom as an accessory, of deliberately premeditating a military aggression; but, referring to Belgium in particular, he added that we had worked out a plot to evacuate the whites who were in the rebel-occupied territories, in order to be better able later to carry out machine-gun attacks on the area and murder the blacks.

11. I defy the representative of the Congo (Brazzaville) to bring forward the slightest proof, the slightest beginning of proof, the slightest evidence in support of that vile accusation. I believe that people attribute to others only the ideas that they are capable of conceiving themselves, and I therefore leave the representative of the Congo (Brazzaville) to face his own conscience and his defamatory and unproved charges.

12. Intentions have been on trial here, and many things have been stated which no one has attempted to prove. My desire is to keep to the facts; I will explain to you, step by step, what in fact happened at Stanleyville.

13. During July of this year, the rebel forces made an advance toward Stanleyville and from then on, in view of what had happened in other parts of the Congo, we became deeply concerned; from that very moment, early in August, while Stanleyville was still unoccupied

6. Tout cela, je l'aurais écouté avec l'indifférence que donne l'habitude si je n'y discernais pas, au-delà de ces réquisitoires, quelque chose de plus grave. Il m'a semblé qu'il y avait dans ces discours une volonté à peine dissimulée de séparer l'Afrique de l'Europe et peut-être même d'opposer l'homme noir à l'homme blanc. Cela, Monsieur le Président, c'est un double et grand danger et c'est la gravité réelle de ce que nous avons entendu jusqu'à présent.

7. Ces discours étaient des discours passionnés et je ferai un très grand effort pour ne pas répondre avec de la passion à la passion déjà entendue. Je vais essayer de m'en tenir aux faits et de les commenter.

8. Je voudrais, dans cette intervention, parler de l'opération sur Stanleyville mais parler aussi de la politique belge au Congo, des problèmes qui se posent dans ce pays et de la difficulté de les résoudre.

9. En ce qui concerne Stanleyville, j'affirme — et je crois qu'aux yeux de toutes les personnes objectives je démontrerai — que l'opération sur Stanleyville n'était pas une opération militaire. Il ne s'agissait pas d'aider l'armée nationale congolaise. Il ne s'agissait pas de conquérir un territoire quelconque ni de le garder. Il s'agissait de sauver entre 1 500 et 2 000 personnes dont la vie était en péril. Il s'agissait de sauver des personnes qui étaient considérées comme des otages par les autorités rebelles, qui étaient emprisonnées, qui avaient été menacées et qui avaient été battues. Mes adversaires me disent: ce n'est pas vrai; il ne s'agissait pas d'une opération de sauvetage, il s'agissait d'une agression militaire préméditée. Vous avez entendu cette accusation répétée un certain nombre de fois depuis deux jours.

10. Celui des orateurs qui m'a précédé et qui est allé le plus loin dans cette voie, c'est le représentant du Congo (Brazzaville). Non seulement il a accusé la Belgique et les Etats-Unis, et accessoirement le Royaume-Uni, d'avoir voulu préméditer une agression militaire, mais en ce qui concerne la Belgique il a ajouté que nous avions élaboré un complot qui consistait à faire évacuer les blancs qui se trouvaient dans les parties occupées par les rebelles pour mieux procéder par la suite au mitraillage de la région et à l'assassinat des noirs.

11. Je défie le représentant du Congo (Brazzaville) d'apporter la moindre preuve, le moindre commencement de preuve, le moindre indice à l'appui de cette infâme accusation. Je crois qu'on ne prête aux autres que des idées qu'on est capable de concevoir soi-même, et c'est pourquoi je laisse le représentant du Congo (Brazzaville) face à sa conscience et face à ses accusations infamantes et non prouvées.

12. On a fait ici des procès d'intention, on a affirmé des tas de choses qu'on n'a pas essayé de prouver. Moi, je veux m'en tenir aux faits et je veux vous expliquer chronologiquement ce qui s'est passé à Stanleyville.

13. Dans le courant du mois de juillet de cette année, il y a eu une avance des forces rebelles vers Stanleyville et, dès ce moment, étant donné ce qui s'était passé dans d'autres parties du Congo, nous avons été profondément inquiets; dès ce moment, au début

by rebel forces, we attempted to organize an initial evacuation. The Belgian Consul at Stanleyville sent a special request for aircraft and 150 people—not only Belgians, but other whites, Indians, Pakistanis and some Congolese, wives and children of officers of the Congolese National Army—boarded them and left the town. The others, I am sorry to say, refused to leave. That is a situation which I have had to face for years now; whenever I attempt to settle an incident in the Congo, the Belgians, in particular, want to remain in that country because they like it and many of them have made it their second homeland. Although we officially informed them of the danger of the situation created by the arrival of rebel troops, often ill-led and unpredictable in behaviour, the great majority of whites remained in Stanleyville and refused to be evacuated.

14. The representative of Algeria showed a somewhat perverse imagination in daring to suggest that the fact that the Belgians remained in Stanleyville was a Government trick and that we had encouraged our countrymen to remain there because, from that very moment, we were preparing the liberation operation. I must admit that the representative of Algeria, after putting forward that theory, was willing to make a concession. He admitted that it was perhaps far-fetched and that he had no proof of his contention. I would not have wished to let this opportunity go by without thanking him for that attempt at objectivity.

15. As I was saying, Belgians, other whites and many foreigners remained at Stanleyville. By August, we had clear reason for concern, as the rebel authorities then publicly and officially put forward the theory that foreigners, especially Belgians and Americans, were considered not only prisoners of war, but hostages.

16. Although the speakers who preceded me pretended to be unaware of that fact, it is, none the less, the reason for the Stanleyville operation. I should like to know if there is any Member of the United Nations which would dare assume the responsibility of defending the idea that a Government, whether legal or rebellious, has the right to seize innocent men, women and children as hostages and pawns for its policies. The practice of taking hostages is contrary to every international law, and I do not think I exaggerate in saying that it is contrary to every human law. What possible justification could there be for the idea that innocent men, women and children, who might even be opposed to their Government's policy, can be held and can serve as pawns in political dealings? The representative of Algeria asserted that this was common practice in the West; that at the beginning of the Second World War, Belgium arrested Belgians and even Germans, and that the Belgian Government transported these people as far as the South of France. That is true: early in 1940, we arrested Belgians and Germans whom we considered to be agents of the Fifth Column. But at what time were those people,

du mois d'août, alors que Stanleyville n'était pas encore occupée par les forces rebelles, nous avons essayé d'organiser un premier départ. Des avions ont été appelés spécialement par le consul de Belgique à Stanleyville et 150 personnes, pas seulement des Belges, mais d'autres blancs, des Indiens, des Pakistanais et un certain nombre de Congolais, des femmes et des enfants d'officiers de l'armée nationale congolaise, se sont embarquées et ont quitté la ville. Les autres, et je le regrette, ont refusé de partir. C'est là un phénomène auquel je me heurte depuis maintenant des années, chaque fois que je m'occupe de régler un incident au Congo; c'est à cette volonté des Belges, en particulier, de rester dans ce pays qu'ils aiment et dont beaucoup ont fait leur seconde patrie. Bien que nous leur ayons indiqué officiellement le danger de la situation que représentait l'arrivée de troupes rebelles, souvent mal commandées et dont on ne pouvait pas prévoir les réactions, la grande majorité des blancs sont restés à Stanleyville et ont refusé d'être évacués.

14. Le représentant de l'Algérie a montré quelque perversité dans l'imagination en osant suggérer que le fait pour les Belges de rester à Stanleyville était une ruse du gouvernement et que nous avions encouragé nos compatriotes à rester sur place parce que, dès ce moment-là, nous étions en train de préparer l'opération de libération. Je dois reconnaître qu'après avoir avancé cette hypothèse le représentant de l'Algérie a bien voulu faire une concession. Il a reconnu qu'elle était peut-être excessive et qu'il n'avait pas la preuve de ce qu'il avançait. Je n'aurais pas voulu laisser passer l'occasion de le remercier de cet effort d'objectivité qu'il a fait.

15. Je disais donc que les Belges, d'autres blancs et beaucoup d'étrangers sont restés à Stanleyville. Dès le mois d'août, nos inquiétudes se sont précisées car, dès ce moment-là, les autorités rebelles ont émis publiquement et officiellement la théorie selon laquelle les étrangers, spécialement les Belges et les Américains, étaient considérés non seulement comme des prisonniers de guerre, mais comme des otages.

16. Les orateurs qui m'ont précédé ont fait semblant d'ignorer ce fait qui est pourtant à la base de l'opération sur Stanleyville. Je voudrais savoir s'il y a quelqu'un parmi les Membres de l'Organisation des Nations Unies qui osera prendre la charge de défendre l'idée qu'un gouvernement, légal ou rebelle, a le droit de se saisir d'hommes, de femmes et d'enfants innocents comme otages et comme monnaie d'échange dans sa politique. La pratique des otages est contraire à toutes les lois internationales, et je ne crois pas exagérer en disant qu'elle est contraire à toutes les lois humaines. Comment serait-il possible de justifier que des hommes, des femmes et des enfants innocents, qui sont peut-être contre la politique du gouvernement dont ils dépendent, puissent être retenus et servir de monnaie d'échange dans une négociation politique? Le représentant de l'Algérie a prétendu que c'était chose courante en Occident, et que, dans les premiers jours de la guerre de 1940, la Belgique avait arrêté des Belges et même des Allemands et que le Gouvernement belge avait transporté ces gens jusque dans le midi de la France. C'est vrai, nous avons arrêté au début de 1940 des Belges et des Allemands que

whom we considered guilty of endangering State security, looked upon as hostages by the Belgian Government? I can tell the representative of Algeria that his statements are quite inexact. The truth is that the situation in Stanleyville progressively deteriorated and became more grave. Belgians and Americans were arrested; they were persecuted, threatened and humiliated, and finally imprisoned.

17. The representative of Ghana, from this very seat, dared to ask the following question: Who was threatened in Stanleyville and by whom were they threatened? It is really a rather extraordinary thing for someone desiring to speak in a debate such as this to dare ask such a question. Who was threatened at Stanleyville? One thousand five hundred foreigners. By whom were they threatened? By the rebel authorities. That is a clear reply to that extraordinary question.

18. I should now like to tell you how our concern grew. I have here in my file the messages sent from Stanleyville, that is, by the rebel authorities, between 28 October and 23 November, the latter date being the eve of the Belgian paratroop drop.

19. On 29 October, in reply to a letter sent by President Tshombé to the International Red Cross, that organization stated that, despite several weeks of effort, it had not received permission from the insurgent Government to send an observer to Stanleyville. That action followed a hardening of the rebel authorities' attitude towards foreigners. The monitoring service of the Congolese Government intercepted a radio message from General Olenga, requesting area commanders to place all foreigners in their zone under house arrest. The same measure was carried out at Stanleyville. On 30 October, the following message was heard: "We can no longer guarantee the lives of Belgian and United States nationals."

20. On 2 November, in radio messages addressed to Messrs. Nkrumah, Ben Bella, Nasser, and Sékou Touré, Gbenye threatened to pursue a scorched-earth policy:

"The Peoples Liberation Army—he said—has always protected foreigners, but it will no longer do so in the case of nationals of certain countries whose Governments are helping the imperialist Moïse Tshombé."

21. On 5 November, "President" Gbenye stated: "Because of the air-raids ..."—Gentlemen, I give you a positive assurance that there was not a single air-raid on Stanleyville before 24 November—"Because of the air-raids, all Americans and Belgians at present in the liberated regions are considered prisoners of war."

22. On 18 November, Gbenye declared:

"Negotiations concerning prisoners of war should be a matter of days not weeks, for the will of the

nous considérons comme des agents de la cinquième colonne. Mais à quel moment ces gens, que nous considérons comme coupables d'atteinte à la sécurité de l'Etat, à quel moment ont-ils été considérés par le Gouvernement belge comme des otages? Je puis dire au représentant de l'Algérie que ses déclarations sont vraiment approximatives. La vérité, c'est que la situation à Stanleyville s'était dégradée et aggravée progressivement. Des Belges et des Américains ont été arrêtés; ils ont été l'objet de brimades, ils ont été l'objet de menaces, ils ont été l'objet d'humiliations, ils ont finalement été emprisonnés.

17. Le représentant du Ghana a osé poser, de cette place, la question suivante: mais qui était menacé à Stanleyville, et par qui était-on menacé? Vraiment, pour quelqu'un qui veut intervenir dans un débat comme celui-ci, oser poser une question comme celle-là est une chose assez extraordinaire. Qui était menacé à Stanleyville? Mille cinq cents étrangers. Par qui étaient-ils menacés? Par les autorités rebelles. Et voilà une réponse claire à cette extraordinaire question.

18. Je voudrais vous dire combien notre inquiétude a grandi. J'ai ici, dans mon dossier, les messages émanant de Stanleyville, c'est-à-dire émanant des autorités rebelles, entre le 28 octobre et le 23 novembre; le 23 novembre, la veille du parachutage des troupes belges.

19. Le 29 octobre, en réponse à une lettre du président Tshombé à la Croix-Rouge internationale, celle-ci fait savoir qu'en dépit de plusieurs semaines d'efforts elle n'a pas reçu du gouvernement insurgé l'autorisation d'envoyer un observateur à Stanleyville. Cette démarche fait suite à un durcissement des autorités rebelles à l'égard des étrangers. En effet, les services d'écoute du Gouvernement congolais ont capté un message radio du général Olenga, demandant aux commandants régionaux de mettre en résidence surveillée tous les étrangers de leurs zones, et une mesure identique était prise à Stanleyville. Le 30 octobre, on capte le message suivant: "Nous ne pouvons plus désormais garantir la vie des ressortissants belges et américains."

20. Le 2 novembre, dans des messages radio adressés à MM. Nkrumah, Ben Bella, Nasser, Sékou Touré, Gbenye menace de pratiquer la politique de la "terre brûlée":

"L'armée populaire de libération, dit-il, a toujours protégé les étrangers, mais elle ne le fera plus pour les ressortissants de certains pays dont les gouvernements aident l'impérialiste Moïse Tshombé."

21. Le 5 novembre, le "président" Gbenye communique: "A cause des bombardements ..." Messieurs, je vous donne l'assurance formelle qu'il n'y a jamais eu un seul bombardement sur Stanleyville avant le 24 novembre — "A cause des bombardements, tous les Américains et les Belges se trouvant dans les régions libérées sont considérés comme prisonniers de guerre."

22. Le 18 novembre, Gbenye dit:

"La négociation des prisonniers de guerre doit être des questions de jours et non de semaines,

people favouring the execution of Major Carlson must be respected."

23. On 20 November, Gbenye said on the radio: "At the first attack on Stanleyville, Major Carlson will be executed."

24. And, finally, on 21 November: "American and Belgian troops have attacked us; there is a limit to the peoples' patience. The Peoples' Government has removed Belgian and American citizens from Stanleyville."

25. And on 23 November, there was a message of which I had been informed on the 22nd, a message I would be ashamed to quote verbatim, in which the man who is called "President" Gbenye threatened to "eat up" foreign prisoners or place barrels of petrol in front of their doors and burn them alive.

26. Did we or did we not have reason to be concerned? Did we or did we not have reason to be disturbed over the fate of our countrymen?

27. I am told, and the argument has some weight, that "no one was killed at Stanleyville before 24 November"; and it is true—or rather, only one person was killed and, in this grim period, the death of one person is unfortunately so insignificant that it is hardly mentioned any more; but what is also true is that before 24 November, throughout the rebel-held area, many people were killed, often in an atrocious manner. I cannot say how many, but probably several dozen.

28. I have a file of the horrors which took place. I do not intend to use it or even to open it, provided, of course, that no over-all doubt is cast on what occurred. Why am I not going to open my file of horrors? Because even in the defence of a good and just cause, I do not wish to create an even greater gulf between the white and black than that which may exist today; because, even in order to make use of a sensational argument, I do not wish to run the risk of stirring up that feeling of racial antagonism which, to our regret, we have begun to notice. I do not wish to do so because I have African friends whom I respect and because, until the very last moment and until the final effort has been made, I wish to avoid cutting myself off from them by bringing up these frightful things.

29. I shall not do so, furthermore, because I wish to make a somewhat painful admission. Since the Second World War, white men are unfortunately no longer in a position to preach or give advice concerning human horrors. Since Buchenwald and Auschwitz, no one belonging to the white race has any right to do so. I sincerely believe that there are never guilty races. I sincerely believe that there are never even guilty peoples. I sincerely believe that there are only misguided men and contemptible men. Hitler was a contemptible man. Gbenye, I am sorry to say, is a contemptible man.

car la volonté du peuple, exprimée en faveur de l'exécution du major Carlson, doit être respectée."

23. Le 20 novembre, Gbenye dit à la radio: "A la première attaque sur Stan, le major Carlson sera exécuté."

24. Et enfin, le 21 novembre: "Les troupes américaines et belges nous ont attaqués; la patience du peuple a des limites. Le gouvernement populaire a enlevé de Stan les citoyens belges et américains."

25. Et le 23 novembre, un message que j'ai connu dès le 22, un message que j'aurais honte de citer dans ses termes exacts, par lequel celui qu'on appelle le "président" Gbenye menaçait de "dévorer" les étrangers prisonniers ou de placer devant leurs portes des barils d'essence afin de les griller vivants.

26. Est-ce que, oui ou non, nous avons quelque raison d'être inquiets? Est-ce que, oui ou non, nous avons quelque raison de nous préoccuper du sort de nos compatriotes?

27. On me dit, et c'est un argument qui a une certaine force, que personne n'a été tué à Stanleyville avant le 24 novembre. C'est vrai, ou, plutôt, il y a eu une personne tuée, mais, dans les tragédies que nous vivons, une personne tuée, c'est, hélas! si peu de chose qu'on n'en fait presque plus mention; mais ce qui est vrai aussi, c'est qu'avant le 24 novembre, dans toute la région occupée par les rebelles, combien de personnes ont été tuées et dans des conditions atroces, bien souvent? Je ne puis pas vous le dire, mais probablement plusieurs dizaines.

28. J'ai mon dossier des horreurs. Je ne compte pas m'en servir et je ne compte pas l'ouvrir, si, bien entendu, personne ne met en doute, tout au moins d'une façon générale, ce qui s'est passé. Pourquoi ne vais-je pas ouvrir mon dossier des horreurs? Parce que je ne veux pas contribuer, même dans la défense d'une bonne et juste cause, à creuser entre les blancs et les noirs un fossé plus grand encore que celui qui pourrait exister aujourd'hui; parce que je ne veux pas, même pour me servir d'un argument qui ferait sensation, risquer d'attiser encore ce sentiment d'antagonisme racial que l'on commence, hélas! à sentir poindre. Je ne veux pas le faire parce que j'ai des amis africains que je respecte et parce que, jusqu'à la dernière minute et jusqu'au dernier effort, je ne veux pas me séparer d'eux en agitant ces choses épouvantables.

29. Je ne le ferai pas non plus parce que je vais vous faire un aveu un peu douloureux. Depuis la seconde guerre mondiale, les blancs n'ont plus, hélas! de conseils ni de leçons à donner en ce qui concerne les horreurs humaines. Depuis Buchenwald et Auschwitz, plus un homme de la race blanche n'a le droit de donner des conseils ni des leçons. Ma conviction sincère, c'est qu'il n'y a jamais de races coupables. Ma conviction sincère, c'est qu'il n'y a même jamais de peuples coupables. Ma conviction sincère, c'est qu'il y a seulement des hommes égarés et des hommes méprisables. Hitler était un homme méprisable. J'ai le regret de le dire, Gbenye est un homme méprisable.

30. The man who sent the cable I mentioned just now is the same man who on 14 November of this year—ten days before the parachute drop on Stanleyville—dared to write, in his newspaper Le Martyr:

"We have in our hands more than 300 Americans and more than 800 Belgians, who have been placed under house arrest and in safe places. At the slightest bombing of our area or our revolutionary capital, a trip to be beyond will do the trick; that is, they will all be massacred."

And—here I must ask the forgiveness of my black friends, whom I respect—in the same article, the same man wrote the following: "We will make fetishes out of the hearts of Americans and Belgians and we will dress ourselves in the Belgians' and Americans' skins."

31. Do you really believe that we had no reason to be concerned? And, I ask you, who in this gathering would dare to assume the responsibility of defending a man who wrote or said such things? To take up his defence is also to assume the responsibility for the consequences of his frightful and monstrous provocations. What, in fact could such words lead to, when read by unfortunate fanaticized people, except tragedy?

32. Although I do not wish to become too involved in the internal affairs of Africa, I nevertheless venture to ask whether it is not a curious aberration to make such a man the symbol of African nationalism. I feel that the question deserves to be asked and should be pondered.

33. The lives of the foreigners really were in danger. Everything we learned subsequently at Stanleyville and Paulis confirmed our most dire predictions. What was to be done? "Nothing", said some; "take the risk of letting them be killed". Or else take the risk—I knew it was a risk and I know it even better today—yes, take the risk of trying to save them.

34. It was a risk, because this was a complicated parachute operation and because—believe me when I say that we had thought of this—we were faced with an alternative, the dangers of which we could clearly foresee. Either, if we decided to carry out the operation, we might arrive too late and then it would be in vain; or—and this is true, someone said as much—we might, by launching the parachute operation, thereby give the signal for the tragedy we feared. Believe me, we thought of these things and we weighed carefully all the possibilities. Before deciding on the parachute operation, we exhausted all the means available to us in an effort to have the foreigners in rebel hands freed. We approached all the international organizations that might have helped us, the United Nations, the Organization of African Unity (OAU) and the International Red Cross. We communicated with all the heads of African States and, in many cases, encountered an appreciation of our problems and of our fears. We ourselves approached the Stanleyville authorities and, as I shall explain later, I had perhaps

30. L'homme qui a envoyé le télégramme auquel j'ai fait allusion tout à l'heure est le même homme qui a osé écrire le 14 novembre de cette année — 10 jours avant le parachutage sur Stanleyville — dans son journal le Martyr:

"Nous avons sous nos griffes plus de 300 Américains et plus de 800 Belges mis en résidence surveillée et dans des endroits sûrs. Au moindre bombardement de nos régions et de notre capitale révolutionnaire, une destination de l'au-delà fera l'affaire, c'est-à-dire: ils seront tous massacrés."

Et — j'en demande pardon à mes amis noirs que je respecte — dans le même article, le même homme écrivait ceci: "Nous fabriquerons nos fétiches avec les cœurs des Américains et des Belges et nous nous habillerons des peaux des Belges et des Américains."

31. Croyez-vous vraiment que nous n'avions pas quelque raison d'être inquiets? Et, je le demande, qui, dans cette assemblée, osera prendre la responsabilité de défendre un homme qui a écrit ou dit des choses comme celles-là? Car, prendre la responsabilité de le défendre, c'est prendre aussi la responsabilité des conséquences de ses effroyables et monstrueuses provocations. En effet, qu'est-ce que des phrases comme celles-là, lues par des malheureux fanatisés, pouvaient donner dans la réalité, sinon une tragédie?

32. Bien que je ne désire pas me mêler trop des affaires intérieures de l'Afrique, je me permets tout de même de demander si ce n'est pas une singulière aberration que de faire d'un tel homme le symbole du nationalisme africain. Il me semble que la question mérite d'être posée et qu'il faudrait y réfléchir.

33. La vie des étrangers était vraiment en danger. Tout ce que nous avons appris par la suite à Stanleyville et à Paulis a confirmé nos plus sombres pronostics. Que fallait-il faire? "Rien", disent certains, "prendre le risque de les laisser assassiner." Ou bien prendre le risque — je savais que c'était un risque et je le sais mieux encore aujourd'hui — oui, prendre le risque d'essayer de les sauver.

34. C'était un risque parce que l'opération est une opération de parachutage compliquée et parce que, faites-moi le crédit de croire que nous y avons pensé, nous étions devant une alternative dont nous apercevions bien les dangers. Ou bien, si nous décidions l'opération, nous pouvions arriver trop tard et alors elle ne servait à rien; ou bien, et c'est vrai, quelqu'un l'a dit, nous pouvions, en déclenchant l'opération de parachutage, déclencher en même temps le drame que nous redoutions. Croyez-moi, nous y avons pensé et nous avons soigneusement pesé toutes les hypothèses. Avant de décider l'opération de parachutage, nous avons épuisé tous les moyens qui étaient en notre possession pour obtenir la libération des étrangers entre les mains des rebelles. Nous nous sommes adressés à toutes les organisations internationales qui pouvaient nous aider, à l'ONU, à l'Organisation de l'unité africaine [OUA], à la Croix-Rouge internationale. Nous nous sommes adressés à tous les chefs d'Etat africains, et auprès de beaucoup nous avons trouvé une compréhension

some reason to expect a little wisdom and humanity from Mr. Gbenye. However, all this proved of no avail.

35. We are told: You acted too soon. The ad hoc Commission of the Organization of African Unity, meeting at Nairobi, was about to succeed. I have no intention of arguing with the members of the OAU Commission. I shall give my views on this later. From all that I know, however, I really do not think that the negotiations initiated on 22 November at Nairobi could have led to any result, since what could be foreseen did indeed happen: the rebel authorities at Stanleyville really sought to use the hostages for bargaining purposes. When the United States Ambassador tried to get Mr. Kanza to agree to free these innocent people, which was the object of his mission, Mr. Kanza's reply set political conditions: a cease-fire first had to be obtained. Neither the United States Government—I am sure it will allow me to say this—nor the Belgian Government was capable of obtaining a cease-fire on 22 November. Only the Leopoldville Government could have decided on a cease-fire, and I do not believe I am betraying any secret when I say that it had not decided to agree to one. Its army was at the gates of Stanleyville, having advanced practically without difficulty from Kindu to Stanleyville. There was no way that day of getting Mr. Tshombé to halt the army's advance and agree to political bargaining for the lives of the whites or foreigners at Stanleyville.

36. We waited until the last possible moment before taking our final decision. It is true that we went from Belgium to Ascension, where the British had offered us hospitality. We did not wish to proceed directly to the Congo because—you may believe me or not, but I am sure most people will—we hoped, until the very last moment, that we would not have to act. We halted the Belgian paratroops at Ascension Island and then, feeling that the situation was becoming more and more serious and being increasingly disturbed by all the news we heard from rebel territory, we decided to make a further advance, it is true, and we flew the Belgian troops on to Kamina.

37. I must confess that when, on the evening of 22 November, I was shown Mr. Gbenye's cable which I mentioned earlier, I wondered, certainly for more than an hour, whether I could wait any longer. In spite of everything, as we were not sure that a miracle would not occur at the last moment, we waited another twenty-four hours. It was at the end of the day on 23 November that we, Americans and Belgians, decided that the paratroops would be dropped over Stanleyville at dawn on 24 November. Why at dawn on 24 November? That is the only point in my whole case where my opponents might find some argument, but my explanation will easily dispose of any such argument. Dawn on 24 November was chosen because, ever since we had been faced with this situation, we had wondered what would be the critical moment

de nos problèmes et de nos angoisses. Nous nous sommes adressés nous-mêmes aux autorités de Stanleyville, et je vous dirai tout à l'heure que j'avais peut-être quelque raison d'espérer un peu de sagesse et d'humanité de M. Gbenye. Tout cela n'a donné aucun résultat.

35. On nous dit: vous avez agi trop tôt. La Commission ad hoc de l'OUA, à Nairobi, allait obtenir un succès. Il n'entre pas dans mes intentions de polémiquer avec les membres de la Commission de l'OUA. Je dirai tout à l'heure ce que j'en pense, mais vraiment, d'après tout ce que je sais, je ne crois pas que la négociation ouverte le 22 novembre à Nairobi pouvait donner un résultat, car ce qui était prévisible s'est produit: les autorités rebelles de Stanleyville ont vraiment voulu négocier les otages. Quand l'Ambassadeur des Etats-Unis a essayé d'obtenir de M. Kanza, ce qui était le but de sa mission, la libération de ces innocents, M. Kanza a répondu par des conditions politiques: il faut d'abord obtenir un cessez-le-feu. Ni le Gouvernement des Etats-Unis, ce dernier me permettra de le dire, ni le Gouvernement belge n'étaient capables d'obtenir, le 22 novembre, un cessez-le-feu. Un cessez-le-feu, seul le Gouvernement de Léopoldville aurait pu le décider, et je ne crois pas trahir un secret en disant qu'il n'était pas décidé à l'accorder. Son armée était aux portes de Stanleyville. Il avait avancé presque sans difficultés de Kindu à Stanleyville. Il n'y avait pas moyen d'obtenir ce jour-là de M. Tshombé qu'il arrête son avance et qu'il accepte un marchandage politique contre les blancs ou les étrangers de Stanleyville.

36. Nous avons attendu, pour prendre notre décision finale, le dernier moment possible. C'est vrai que nous sommes allés de Belgique à Ascension où les Britanniques nous avaient offert l'hospitalité. Nous n'avons pas voulu aller tout de suite au Congo parce que, jusqu'à la dernière minute, vous me croirez ou vous ne me croirez pas, mais je suis sûr que la grande majorité des gens me croiront, jusqu'à la dernière minute, nous avons espéré que nous n'aurions pas à agir. Nous avons arrêté les parachutistes belges à Ascension et puis, sentant que la situation s'aggravait de plus en plus, alertés de plus en plus par tout ce que nous apprenions venant de la zone rebelle, nous avons encore décidé de faire un bond en avant, c'est vrai, et nous avons transporté les soldats belges à Kamina.

37. Je vous avoue que lorsque le 22 au soir on m'a montré le télégramme de M. Gbenye, auquel j'ai déjà fait allusion, pendant plus d'une heure, certainement, je me suis demandé: est-ce que je puis encore attendre? Malgré tout, comme nous n'étions pas sûrs qu'à la dernière minute le miracle ne se produirait pas, malgré tout, nous avons encore attendu 24 heures; et c'est à la fin de la journée du 23 que nous avons décidé, Américains et Belges, que les parachutistes seraient lâchés sur Stanleyville à l'aube du 24. Pourquoi à l'aube du 24? C'est le seul point de mon dossier où mes adversaires pourraient trouver un argument, mais cet argument va disparaître à la suite de mon explication. Pourquoi l'aube du 24? Parce que depuis que nous étions en présence de cette affaire, nous nous demandions quel serait le moment critique

for the foreigners at Stanleyville, and at what moment Mr. Gbenye and his accomplices would carry out their threats. We had, unfortunately, at Kindu for instance, some experience of what could happen. There was no parachute operation at Kindu. The foreigners there, and particularly the Belgians—for most of the foreigners at Kindu were Belgians—were nevertheless saved, but only at the last moment. They had all been imprisoned and were threatened in the most direct manner, and only the prompt arrival of troops of the Congolese National Army enabled them to be saved. What we thought and feared was that the Congolese National Army would have to start fighting as soon as it arrived outside Stanleyville. We did not know whether it would win that battle; we did not know how many hours, or even days, the battle might last; and we thought that that was the time when the foreigners' lives would be in the greatest danger. That is why we chose that particular time for the parachute drop on the town, and why we took all the risks which that involved.

38. Some speakers have said that it is we who are responsible for the massacre which took place at Stanleyville. To my distinguished adversaries I should like to say this: we accept that responsibility and are accountable to our own countrymen. Our conscience is not too heavily taxed, because all, or almost all, the foreigners freed at Stanleyville told us they were convinced that, if the operation had not taken place, they would have been killed. Naturally, I deplore—I greatly deplore—the fate of the Stanleyville victims, but can you tell me what the position of those in authority in the United States and in Belgium would have been if we had not undertaken the operation and if some dozens of foreigners had been murdered at Stanleyville? We would then undoubtedly have been filled with remorse, because we would have had to live with the knowledge that we could have saved them and that we had allowed them to be massacred because we did not dare to accept political responsibility.

39. We carried out a second operation at Paulis, also after much hesitation because the operation was more difficult, from the military standpoint, than the one at Stanleyville. We nevertheless decided to go ahead, because the news reaching us from Paulis was really alarming, and, if you want me to open the record of the horrors which took place, I can show that we had some reason for alarm. We sent some of the paratroops to Paulis, about half the group. They landed on the airfield and they carried out their mission. They freed and rescued several hundred foreigners, and all the foreigners at Paulis expressed their gratitude for the additional risk which we had taken.

40. We landed at Stanleyville on the twenty-fourth. By the twenty-seventh all were back at Kamina and by the twenty-ninth there remained on Congolese soil not a single one of the Belgian paratroopers sent to Stanleyville or to Paulis. The rescue operation was over.

41. Those are the facts. That is what happened and that is how this whole affair developed, both psycho-

pour les étrangers de Stanleyville, à quel moment M. Gbenye et ses complices pourraient mettre leur menace à exécution. Nous avons malheureusement une certaine expérience de ce qui s'est passé, notamment à Kindu. A Kindu, il n'y a pas eu d'opération de parachutistes mais les étrangers de Kindu, spécialement les Belges, car il y avait surtout des Belges à Kindu, ont pu être sauvés; toutefois ils ont été sauvés vraiment à la dernière minute. Ils étaient tous emprisonnés. Ils étaient menacés de la manière la plus directe, et c'est l'arrivée rapide des troupes de l'armée nationale congolaise qui a permis de les sauver. Ce que nous pensions et ce que nous craignons, c'était que, au moment où l'armée nationale congolaise se présenterait devant Stanleyville, elle allait devoir livrer combat. Nous ne savions pas si ce serait un combat victorieux; nous ne savions pas combien d'heures, et peut-être de jours, ce combat prendrait; et nous pensions que c'était à ce moment-là que le sort des étrangers serait vraiment en péril. Par conséquent, c'est à ce moment-là que nous avons décidé le parachutage sur la ville et nous avons pris tous les risques.

38. Certains orateurs ont dit: c'est vous qui êtes responsables du massacre qui s'est produit à Stanleyville. A mes honorables contradicteurs, je voudrais dire que cette responsabilité, nous la prenons, et que nous en sommes comptables devant nos propres compatriotes. Notre conscience n'est pas trop chargée car tous les étrangers qui ont été libérés à Stanleyville, ou presque tous, nous ont déclaré qu'ils étaient persuadés que, si l'opération n'avait pas eu lieu, ils auraient été massacrés. Bien sûr, je déplore et je déplore grandement les victimes de Stanleyville. Mais voulez-vous me dire quelle serait la situation des hommes responsables aux Etats-Unis et en Belgique si nous n'avions pas décidé l'opération et si quelques dizaines d'étrangers avaient été assassinés à Stanleyville? Là, notre remords aurait été certain car nous aurions vécu avec l'idée que nous aurions pu les sauver et que, n'osant pas prendre de responsabilité politique, nous les avons laissé massacrer.

39. Nous avons fait une seconde opération sur Paulis. Nous l'avons faite aussi après beaucoup d'hésitations car cette opération, militairement, était plus difficile que celle de Stanleyville. Mais nous nous sommes tout de même décidés parce que les nouvelles qui nous arrivaient de Paulis étaient vraiment inquiétantes, et, si l'on veut que j'ouvre le dossier des horreurs, je vous montrerai que nous avons quelque raison d'y croire. Nous avons envoyé quelques parachutistes à Paulis, la moitié du groupe à peu près. Ils sont descendus sur le champ d'aviation; ils ont exécuté leur mission; ils ont libéré et sauvé quelques centaines d'étrangers, et tous les étrangers de Paulis nous ont été reconnaissants du risque supplémentaire que nous avons pris.

40. Nous avons débarqué le 24 à Stanleyville. Le 27, tout le monde était rentré à Kamina et, le 29, il n'y avait plus un seul parachutiste belge envoyé sur Stanleyville ou sur Paulis qui se trouvait encore sur le sol du Congo. L'opération de sauvetage était terminée.

41. Voilà les faits. Voilà ce qui s'est passé. Voilà le développement psychologique et matériel de toute

logically and materially. I can assure you that it is extremely painful and distressing, knowing the facts, having lived through the events, to hear oneself accused of intentions and ideas which one has never entertained.

42. Our opponents say it was premeditated aggression. Premeditated aggression for what purpose?

43. We left Paulis, which we had occupied when there was not a single soldier of the Congolese Army within a radius of more than 300 kilometres and when, if we had wished to give any assistance to the Congolese National Army, we could have dug in at the airfield and awaited the Army's arrival. At no time was there any question of sending a single soldier of the Congolese National Army to Paulis to take advantage of the Belgian parachute drop, and, as soon as the 300 or 400 foreigners at Paulis had been freed and evacuated, we waited no longer and left Paulis. Are these the actions of a Government engaging in a military operation?

44. We left Stanleyville while the fighting was still going on, and the abrupt abandonment of the airfield which the paratroopers had occupied probably created further difficult problems for the Congolese National Army. We did not for one moment think that we could remain there to allow that Army to take over the town definitively and to consolidate what it believed to be its victory. We departed, abandoning the airfield; the fighting went on for several days longer and, as far as I am aware, is not even finished yet. We left the Congo with all the airborne troops at a time when, unfortunately—and I shall have more to say about this later—the civil war in the Congo is very far from ended.

45. How, then, can anyone honestly and reasonably maintain that this was a military operation?

46. We used the expression "humanitarian operation", and our opponents have ridiculed this.

47. I must admit that they have found an argument which I did not expect. They say that it was not a humanitarian operation, the proof being that there are still foreigners, especially Belgians, in the north-eastern part of the Congo and that we have abandoned them to their fate. Therefore, they say, it is obvious that it was not a humanitarian operation.

48. I wonder what my opponents would have said, had we remained in the Congo for days, or even weeks, in order to rescue all the foreigners, to the very last one.

49. Many Governments to which we explained the situation on the day of the landing at Stanleyville told us that they understood our action but urged us not to remain and to leave as soon as the foreigners had been rescued.

50. As this was completely in line with what we intended to do, we had no difficulty in complying with their wishes. It is, however, true that the north-

cette aventure. Et je vous assure qu'il est extrêmement pénible, extrêmement douloureux, quand on connaît la vérité parce qu'on a vécu les événements, de s'entendre faire des procès d'intention et de s'entendre prêter des idées qui ne nous ont jamais effleurés.

42. Nos adversaires disent que c'était une agression préméditée. Une agression préméditée pour faire quoi?

43. Nous avons quitté Paulis que nous avions occupée alors qu'il n'y avait pas un seul soldat de l'armée congolaise dans un rayon de plus de 300 km et que, si nous avions voulu agir pour aider l'armée nationale congolaise, nous aurions pu nous retrancher sur cet aérodrome et attendre que l'armée nationale congolaise soit là. Il n'a jamais été question d'envoyer un seul soldat de l'armée nationale congolaise à Paulis pour profiter du parachutage de la Belgique et, dès que les 300 ou 400 étrangers de Paulis eurent été libérés et évacués, sans attendre davantage, nous avons quitté Paulis. Est-ce là l'attitude d'un gouvernement qui se livre à une opération militaire?

44. Nous avons quitté Stanleyville alors que les combats étaient encore en cours, alors que le brusque abandon de l'aérodrome qui était occupé par les parachutistes créait probablement, à l'armée nationale congolaise, des problèmes supplémentaires et difficiles à régler. Nous n'avons pas pensé un instant que nous pouvions rester sur place pour lui permettre de prendre définitivement la ville, de consolider ce qu'elle croyait être sa victoire. Nous l'avons laissée, abandonnant l'aérodrome; le combat a duré encore plusieurs jours et n'est même pas, à ma connaissance, complètement terminé aujourd'hui. Nous avons quitté le Congo avec toutes les troupes aéroportées alors que, hélas! — et je vous dirai tout à l'heure ce que j'en pense — la guerre civile au Congo est bien loin d'être terminée.

45. Comment, dès lors, un homme de bonne foi, un homme raisonnable, peut-il soutenir qu'il y avait là une opération militaire?

46. Nous avons employé l'expression "opération humanitaire", et nos adversaires disent: "Opération humanitaire? Allons donc!"

47. Je dois reconnaître qu'ils ont trouvé un argument auquel je ne m'attendais pas. Ce n'est pas une opération humanitaire, disent-ils; la preuve, c'est qu'il y avait encore des étrangers — particulièrement des Belges — dans la poche nord-est du Congo et que vous les avez abandonnés. Par conséquent, vous voyez bien que ce n'était pas une opération humanitaire.

48. Je vous demande ce que mes adversaires auraient dit si nous étions restés des jours et des jours, des semaines au Congo pour sauver jusqu'au dernier étranger.

49. Beaucoup de gouvernements auxquels nous avons expliqué la situation le jour du débarquement à Stanleyville nous ont dit: nous vous comprenons; mais, surtout, ne restez pas; dès que les étrangers auront été sauvés, partez.

50. Comme c'était complètement dans la ligne de ce que nous voulions faire, nous n'avons pas eu de peine à leur donner satisfaction. Mais il est vrai que la

eastern pocket of the Congo has not yet been—how shall I put it?—completely vacated by the Belgians and other whites who are there. Please reflect for a moment on the position I should be placed in now if there were still Belgian paratroopers in the Congo. It is true that we left, and the reason is that it was impossible to save, by means of a further parachute operation, the Belgians and other foreigners remaining in the north-eastern pocket. We could not have done so with the 400 men we sent. That would have required many thousands of men. We were able to act at Stanleyville and at Paulis because the Belgians were concentrated there, because the foreigners were concentrated there, because there were more than 1,500 at Stanleyville itself, because there were almost 400 at Paulis—and because there was the possibility, by landing at airfields which were serviceable, of completing the operation within a few hours.

51. In the north-eastern pocket, on the other hand, the Belgians and other foreigners are scattered over hundreds of kilometres. We would have had to land with full equipment, with men who would have had to travel through the bush over distances of 200 to 300 kilometres. That was impossible with 400 men. We would have had to land with thousands of men and carry out an operation which would still be in progress today and would have been entirely contrary to the character we wished the operation to have.

52. Finally, to dare to maintain that this was premeditated aggression is really to argue against the evidence. Aggressors do not normally announce their plans. It is necessary only to read the letter sent by Mr. Loridan the permanent representative of Belgium to the Secretary-General of the United Nations on 21 November [S/6055]^{1/} to realize that the operation was a possibility. I wonder what those who read that letter understood from it and particularly from the following paragraph:

"Preliminary measures have been taken, in consultation with the Congolese Government and at its request, against the possibility that it might prove necessary to evacuate the hostages."

53. What could readers of that letter possibly have thought when it was already known that the Belgian paratroops were at Ascension Island, when the world Press had announced the fact and when our permanent representative in New York had indicated that, if the situation deteriorated, we would have to take exceptional measures? Really, did those States Members who are today protesting and charging premeditated aggression not understand that we were announcing, indirectly but quite clearly, that we were going to act? If we had premeditated any aggression for military purposes, is it conceivable that we would have behaved in that way?

54. There is yet another argument, one which hurts me and which has been repeated here all day long, in speech after speech, in increasingly violent and insulting terms. I refer to the argument that the entire Paulis operation was racist in character and that the Belgians certainly, and the Americans prob-

^{1/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

poche nord-est du Congo n'est pas encore — comment dirai-je? — complètement évacuée des Belges ou des blancs qui s'y trouvent. Dans quelle position serais-je — pensez-y un instant — si, au moment où je vous parle, les parachutistes belges étaient encore au Congo? C'est vrai que nous sommes partis. Pourquoi? Parce qu'il était impossible de sauver les Belges et les étrangers qui restaient dans la poche nord-est par une nouvelle opération parachutée. Nous n'aurions pas pu le faire avec les 400 hommes que nous avions envoyés. Nous aurions dû avoir des milliers et des milliers d'hommes. Pourquoi avons-nous pu agir à Stanleyville et à Paulis? Parce que les Belges y étaient concentrés, parce que les étrangers y étaient concentrés, parce qu'il y en avait plus de 1 500 à Stanleyville même, parce qu'il y en avait près de 400 à Paulis et qu'il y avait moyen, en débarquant sur des aérodromes praticables, de faire l'opération en quelques heures.

51. Mais, dans la poche nord-est, les Belges et les étrangers sont disséminés sur des centaines de kilomètres. Nous aurions dû atterrir avec tout un matériel avec des hommes qui auraient dû aller en brousse dans un espace de 200 à 300 km. Impossible de faire cela avec 400 hommes. Nous aurions dû débarquer avec des milliers d'hommes et nous aurions fait une opération qui durerait encore aujourd'hui et qui aurait complètement contrarié l'esprit que nous voulions donner à ce que nous avons fait.

52. Enfin, vraiment, il faut vouloir plaider contre les faits pour oser soutenir que c'était une agression préméditée. Généralement, les agresseurs n'annoncent pas leur opération. Or il suffisait de lire la lettre envoyée le 21 novembre par M. Loridan, représentant permanent de la Belgique, au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies [S/6055^{1/}], pour se rendre compte qu'il était possible que l'opération eût lieu. Je me demande ce qu'ont pu comprendre ceux qui ont lu cette lettre et notamment le paragraphe suivant:

"Des mesures préparatoires ont été prises en consultation avec le Gouvernement congolais et à sa requête, pour le cas où il s'avérerait nécessaire de procéder à l'évacuation des otages."

53. Qu'est-ce que les lecteurs de la lettre ont pu s'imaginer à un moment où l'on savait déjà que les parachutistes belges étaient à Ascension, où la presse mondiale l'avait annoncé et où notre représentant permanent à New York faisait savoir que, si la situation s'aggravait, nous devrions prendre des mesures exceptionnelles? Vraiment, les Etats Membres qui, aujourd'hui, protestent et qui prétendent qu'il y a eu agression préméditée n'ont pas compris que nous annoncions — en termes voilés, mais parfaitement clairs — que nous allions agir. Si nous avions prémédité une agression à but militaire, est-ce que, vraiment, nous aurions agi de la sorte?

54. Il y a enfin un autre argument, un argument qui me touche et qui a été répété ici à longueur de journée, à longueur de discours, dans des termes de plus en plus violents et de plus en plus injurieux: c'est que toute cette opération sur Paulis montre un esprit raciste, que les Belges dans tous les cas — et

^{1/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

ably, have no understanding of the great movement which has taken place in the world—that we were making a distinction which, were we to do so, would constitute an abominable discrimination between the lives of some and the lives of others. We have heard such hackneyed phrases as: "one white is worth two blacks" and "the blood of a black man is as red as the blood of a white man".

55. Of course, we know that; but what would you have had us do? Would you have wanted us to carry out an operation—a military operation—in order to restore order at Stanleyville in accordance with our own political ideas, and to carry it out decisively? I should like to know what you would have said, had we done that.

56. No, we do not consider that one white is worth two blacks, or that the blood of a white man is more precious than that of a black man. It was the fact that the Belgian Government had a special responsibility towards the men, women and children it had sent to the Congo. Who were, in effect, those Belgians we rescued? They were our technical assistance personnel, our teachers, our veterinarians, our doctors, all those who have been helping the Congolese Government to overcome the problems with which it is confronted. They went at our request and it is because we had a special responsibility towards those people that we had to make a special effort for them.

57. Is it true that in the rescue operation we made a distinction between the white and coloured people? It is completely untrue. Among all the people evacuated from Stanleyville, there were at least 400 Indians and Pakistanis and more than 200 Congolese. And I must say that what forced us to stop evacuating the Congolese themselves was the intervention of the Leopoldville Government, which, for reasons that that Government will explain, did not allow the evacuation of Congolese to continue.

58. That is the truth concerning this so-called "racial" operation.

59. Lastly, although this has not been clearly expressed, the Belgian troops are accused, in vague and ambiguous terms, of having committed massacres. Those who make this accusation are—I am forced to say—wilfully misrepresenting the facts. They are confusing the action of the Congolese National Army, and perhaps of the mercenaries, with the action of the Belgian troops who were parachuted into Stanleyville. I know that you will not be greatly impressed by this, but on the day when the decision was taken I saw the officer who was to be in command of the operation and I advised him most strongly in the following words: "I beg of you, do not use your weapons unless you have to in order to free persons in danger or for legitimate self-defence."

60. From all the accounts I have received, I can state that the number of rebels killed by the Belgian troops is, not insignificant—I dare not use the word, because I know how cruel and odious it can be to refer to the death of even one person as "insignificant"—but it is very small, and that when mention is made of the

les Américains probablement — n'ont aucune idée du grand mouvement qui s'est opéré dans le monde, et que nous faisons une distinction qui serait, si nous la faisons, une distinction abominable entre la vie des uns et la vie des autres. Nous avons entendu des phrases aussi usées que: "Un blanc vaut deux noirs" et "Le sang des noirs est aussi rouge que le sang des blancs."

55. Bien sûr, nous le savons; mais qu'est-ce que vous auriez voulu? Que nous fassions une opération — militaire, celle-là — pour rétablir l'ordre suivant nos idées politiques à Stanleyville et que nous intervenions d'une manière décisive? Qu'auriez-vous dit si nous avions fait cela?

56. Non, nous ne considérons pas qu'un blanc vaut deux noirs ou que le sang d'un blanc est plus précieux que le sang d'un noir, mais le Gouvernement belge avait une responsabilité particulière à l'égard des hommes, des femmes et des enfants belges qu'il avait envoyés au Congo. Qui sont en effet ces Belges que nous avons sauvés? Ce sont nos assistants techniques; ce sont nos professeurs; ce sont nos vétérinaires; ce sont nos médecins; ce sont ceux qui ont aidé le Gouvernement congolais à surmonter les problèmes qui se posent à lui. C'est à notre demande qu'ils sont partis et c'est parce que nous avions à l'égard de ces gens-là une responsabilité particulière que nous devons faire à leur égard un effort particulier.

57. Est-ce qu'il est vrai que, dans la libération, nous avons fait une différence entre les blancs et les gens de couleur? C'est complètement faux. Parmi tous les gens qui ont été évacués de Stanleyville, se trouvent 400 Indiens et Pakistanais au moins et plus de 200 Congolais. Et si nous avons été forcés, je tiens à le dire, d'arrêter l'évacuation des Congolais eux-mêmes, c'est sur l'intervention du gouvernement de Léopoldville, qui, pour des raisons sur lesquelles il s'expliquera, n'a pas permis que continue l'évacuation des Congolais.

58. Voilà la vérité sur cette opération dite raciale.

59. Et enfin, bien que cela n'ait pas été exprimé clairement, on accuse, en termes vagues et ambigus, les soldats belges de s'être livrés à des massacres. Ceux qui portent cette accusation trompent — je suis forcé de le dire — volontairement la vérité. Ils font une confusion entre l'action de l'armée nationale congolaise et éventuellement des mercenaires et l'action des soldats belges qui ont été parachutés à Stanleyville. Je sais que cela ne vous frappera pas beaucoup, mais, le jour où la décision a été prise, j'ai vu l'officier qui allait commander l'opération et je lui ai donné les recommandations les plus formelles en lui disant: "Je vous supplie de n'utiliser vos armes que s'il faut le faire pour libérer des gens menacés ou en cas de légitime défense."

60. Tout ce que j'ai appris me permet d'affirmer que le nombre des rebelles tués par les soldats belges est, je n'ose pas dire insignifiant parce que je sais ce qu'il peut y avoir de cruel et d'odieux d'appeler "insignifiant" même la mort d'un seul homme, mais infime, et que quand on parle des massacres qui ont

massacres which are still going on at this moment in the Congo, that it is a result of the horrible internecine war among the Congolese. It is a horrible war on the part of the rebels and sometimes, I must acknowledge, horrible also in the reprisals against the rebels, and I am convinced that the problem is to try to terminate it.

61. I should like to say, once and for all, that the problem of the mercenaries is one that must be settled with the Leopoldville Government. It is a matter for discussion between the Organization of African Unity and Mr. Tshombé; the Belgian Government has no responsibility with respect to the recruitment of mercenaries. We do what we can to prevent Belgians from enlisting as mercenaries in the Congolese National Army; we know the dangers involved, but we are also obliged to recognize that it is very difficult to take action against the mercenaries, because they arrive in the Congo by very diverse and roundabout routes.

62. That is what I had to say concerning the Stanleyville operation. I myself know what happened and I know it better, much better, than any of the speakers who have preceded me. I know the extraordinarily difficult and painful circumstances in which we had to take our decision. On 24 November, when I announced the operation, I told the Belgian Chamber that the responsibility I had assumed was undoubtedly one of the greatest, and perhaps, indeed, the greatest, of all the responsibilities I had assumed during the whole of my political life. That is still my opinion and my belief. I said, at a time when I did not yet know how the operation would end but when I already knew of the massacre which had taken place that morning at Stanleyville, that I did not know what would be the final judgement on my action, but that I had—and I repeat this to you, here, before this international audience—I must tell you this, that I have a clear conscience and the assurance that, in assuming those responsibilities, I did my duty.

63. Now I should like to place this incident at Stanleyville in the context of Belgian policy in the Congo and show you that the idea of aggression is contrary to everything I intended and everything I attempted.

64. However, I must first reply to a statement made here by the representative of Ghana who, speaking of my country, mentioned a century of cruelty committed against the Congolese. I do not know whether the representative of Ghana is familiar with the history of the Congo. To my way of thinking, every period in history has had pages of splendour and pages of darkness, and I shall never attempt to maintain that the phenomenon of colonialism, in the eighteenth or nineteenth centuries and even the twentieth century, had only pages of glory, and I am well aware that that period is at an end and, I may add, happily at an end. What I do know, and what leads me to believe that the representative of Ghana exaggerates, is that the great majority of the Congolese whom I know—and I now know many of them—have always made clear their intention and their desire to continue to live on good terms with the

lieu à l'heure actuelle encore au Congo, c'est le résultat de l'horrible guerre que les Congolais se livrent entre eux. Horrible guerre de la part des rebelles et quelquefois, je dois le reconnaître, horrible guerre aussi dans la représaille vis-à-vis des rebelles, et je suis convaincu que le problème qui se pose est de tâcher d'y mettre fin.

61. Je voudrais une fois pour toutes dire que le problème des mercenaires est un problème qu'il faut régler avec le gouvernement de Léopoldville. C'est une discussion entre l'OUA et M. Tshombé; le Gouvernement belge n'a aucune responsabilité dans le recrutement des mercenaires. Nous faisons ce que nous pouvons pour empêcher les Belges de s'engager comme mercenaires dans l'armée nationale congolaise; nous savons les dangers que cela représente, mais nous devons aussi reconnaître que l'action contre les mercenaires est très difficile à mener, car les mercenaires arrivent au Congo par les voies les plus diverses et les plus détournées.

62. Voilà ce que j'avais à dire sur l'opération de Stanleyville. Je sais, moi, comment les choses se sont passées et je le sais mieux, beaucoup mieux qu'aucun des orateurs qui m'ont précédé. Je sais dans quelles conditions extraordinairement difficiles et pénibles nous avons dû prendre notre décision. J'ai dit à la Chambre belge, le jour du 24 novembre, quand j'ai annoncé l'opération, que la responsabilité que j'avais prise était sans doute l'une des responsabilités les plus grandes, peut-être même la plus grande de toute les responsabilités que j'avais prises tout au long de ma vie politique. Et je continue aujourd'hui à le penser et à le croire. J'ai dit à un moment où je ne savais pas encore comment l'opération se terminerait, mais où je connaissais déjà le massacre qui avait eu lieu dans la matinée à Stanleyville, que je ne savais pas quel serait le jugement définitif que l'on porterait sur ce que j'avais fait, mais que j'avais — et je vous le répète, ici, devant cette audience internationale — je dois vous le dire, j'ai ma conscience pour moi et j'ai la certitude que, en prenant ces responsabilités, j'ai fait mon devoir.

63. Maintenant, je voudrais placer cet incident de Stanleyville dans le cadre de la politique belge au Congo et vous démontrer que l'idée d'une agression est contre tout ce que j'ai voulu et contre tout ce que j'ai tenté.

64. Avant de le faire, je dois tout de même répondre à une affirmation qui, de cette place, a été faite par le représentant du Ghana qui, parlant de mon pays, a parlé d'un siècle de cruautés perpétrées contre les Congolais. Je ne sais pas si le représentant du Ghana connaît bien l'histoire du Congo. Moi, voyez-vous, je pense que toutes les périodes historiques ont des pages grandioses et des pages sombres et je n'essaierai jamais de soutenir que le phénomène du colonialisme, au XVIII^{ème} ou au XIX^{ème}, et même au XX^{ème} siècle, n'a eu que des pages glorieuses; je sais bien que c'est une période finie et, j'ajoute, heureusement finie. Ce que je sais et ce qui me fait croire que le représentant du Ghana exagère, c'est que la grande majorité des Congolais que je connais — et j'en connais maintenant beaucoup — ont tous et toujours manifesté leur intention et leur désir de continuer à vivre en bons termes avec les Belges. Et

Belgians. If it were really possible to sum up Belgian colonial history in the words "a century of cruelty", I do not believe that this feeling of friendship could have survived all the events that have taken place.

65. I went to Leopoldville early this year and I was most touched by my reception. I walked about the city, I spoke to many crowds, I was received by the Burgomasters of Leopoldville in the various suburbs; all, without exception, told me how pleased they were at my visit—the first Belgian Minister to return to the Congo since the events of 1960!—how they hoped that this was the beginning of a new era, and they assured me, sometimes in all too exaggerated terms, that the Congo could not live without the assistance and friendship of the Belgians. I was deeply touched and moved, and I went back to my country determined to make yet a further effort to help the Congo out of its difficulties.

66. I knew Mr. Adoula, I know Mr. Tshombé, and I have had dealings with Mr. Gbenye. I have been in touch with many other Congolese politicians. I have never heard any of them speak otherwise. The one who was perhaps most ardent, when I met him in Brussels in August last—I am forced to believe now that he was not perhaps entirely sincere—was Mr. Gbenye, who said to me, among other things—I give you my word of honour that this is true—when we were discussing what must be done in the Congo: "What must be done in the Congo is very simple. The Belgian administration, as it was up to 1960, must be re-established, in an independent Congo, of course." That was more than I was asking and more, indeed, than I am capable of doing.

67. All the same, before passing historical judgments as violent and, permit me to say, as insulting as this, should not one at least, when having the honour and responsibility of addressing an assembly and a tribunal like this one, weigh one's words a little and address the Security Council in different terms from those one uses at a political meeting in one's own country?

68. What I tried to do in the Congo was to help the Leopoldville Government by, among other things, terminating the secession of Katanga; to give the Government of the Congo technical assistance and, after much hesitation, military technical aid. When the disturbances began, when the rebellion developed, I constantly declared that a political solution must be found and that there was no military solution for the rebellion in the Congo. I did so when Mr. Adoula was Prime Minister; I did so when Mr. Tshombé was Prime Minister. Lastly, I sought African endorsement of Belgium's foreign policy in the Congo, in the hope that, through sound relations with the Organization of African Unity, what I tried to do would be understood in Africa.

69. All this is totally at variance with the idea of military aggression. Now, if you will allow me, I shall briefly restate some of these points.

si vraiment il était possible de résumer l'histoire coloniale belge en disant "un siècle de cruautés", je ne crois pas que ce sentiment d'amitié aurait pu survivre à tous les événements que nous avons connus.

65. Au début de cette année, je suis allé à Léopoldville et j'y ai été reçu de la manière la plus touchante. Je me suis promené dans la cité, j'ai parlé à des foules nombreuses, j'ai été reçu par les bourgmestres de Léopoldville dans les différents faubourgs; tous sans exception m'ont dit combien ils étaient heureux de ma venue — le premier Ministre belge qui revenait au Congo après les événements de 1960! —, combien ils espéraient que c'était le début d'une ère nouvelle et combien ils m'ont affirmé, en des termes quelquefois par trop dithyrambiques, qu'il était impossible pour le Congo de vivre sans l'aide et sans l'amitié des Belges. J'en ai été profondément touché et ému, et je suis retourné dans mon pays avec la volonté de faire encore un effort supplémentaire pour aider le Congo à sortir de ses difficultés.

66. J'ai connu M. Adoula, je connais M. Tshombé et j'ai été en rapport avec M. Gbenye. J'ai été en contact avec beaucoup d'autres hommes politiques congolais. Je n'en ai entendu aucun qui ait tenu un langage différent. Celui qui a été peut-être le plus chaleureux, quand je l'ai rencontré à Bruxelles au mois d'août dernier — je suis forcé de croire aujourd'hui qu'il n'était peut-être pas tout à fait sincère —, c'est M. Gbenye, qui m'a dit notamment — je vous donne ma parole d'honneur que c'est vrai — lorsque nous discutons de ce qu'il fallait faire au Congo: "Ce qu'il faut faire au Congo, c'est bien simple. Il faut rétablir, bien entendu dans un Congo indépendant, l'administration belge comme elle était avant 1960." Je n'en demandais pas tant, et je ne suis pas capable, d'ailleurs, de le faire.

67. Alors, tout de même, avant de porter des jugements historiques aussi violents et, laissez-moi vous le dire, aussi injurieux que celui-là, est-ce que, quand on a l'honneur et la responsabilité de parler dans une assemblée et devant un aréopage comme ceux-ci, on ne devrait pas un peu peser ses termes et parler devant le Conseil de sécurité autrement qu'au cours d'un meeting politique dans son propre pays?

68. Ce que j'ai voulu faire au Congo, c'est aider le gouvernement de Léopoldville, notamment en mettant fin à la sécession katangaise; apporter au Gouvernement du Congo une assistance technique et, après beaucoup d'hésitations, une aide technique militaire. Quand les troubles ont commencé, quand la rébellion s'est développée, j'ai toujours proclamé l'idée que c'était une solution politique qu'il fallait trouver et qu'il n'y avait pas de solution militaire à la rébellion au Congo. Je l'ai fait lorsque M. Adoula était premier ministre; je l'ai fait lorsque M. Tshombé était premier ministre. Enfin, j'ai cherché une caution africaine à la politique extérieure de la Belgique au Congo, en espérant que, par de sains rapports avec l'Organisation de l'unité africaine, on comprendrait en Afrique ce que j'ai voulu tenter.

69. Tout cela est absolument en contradiction avec l'idée d'une agression militaire. Maintenant, si vous me le permettez, je reprends rapidement certains de ces points.

70. I wanted to help the Leopoldville Government. I draw your attention to my forthright condemnation of the secession of Katanga. I remind you of the difficulties, arguments, troubles and disputes which I had, for months and months, with Mr. Tshombé, and of the efforts I made, all the efforts I made, to uphold the plan ^{2/}that had been devised by U Thant, the Secretary-General of the United Nations. I may say that if, in the end, the secession of Katanga was terminated on more or less acceptable terms, that was due in part to my efforts.

71. I shall say nothing of the technical assistance given by Belgium to the Congo, but I want to dwell for a moment on the military technical aid because, in my view, it raises three questions: first, what is referred to as Belgian interference in the affairs of the Congo; secondly—I am sorry to say—a certain measure of responsibility borne by the African countries; and lastly, the limited nature of this aid.

72. I think it is necessary to put an end to ambiguity and, if I may be forgiven for saying so, to a certain measure of hypocrisy. I should like to understand clearly, once and for all, what is meant by the principle of non-interference in the domestic affairs of a country. As I do not wish to indulge in polemics, I shall not cite any of the examples which seem to me to call for some explanation. I shall simply say what I myself understand by non-interference.

73. There is no interference in the domestic affairs of a country when the lawful Government of that country is given the assistance for which it asks. There is interference in the domestic affairs of a country when support is given to rebellion or revolution against the lawful Government. If anyone has a different explanation or a different definition of non-interference to propose to us, I hope that he will do so, because I consider that, in the interests of a healthy United Nations, we should know once and for all what is meant by non-interference.

74. Furthermore, everyone recognized the Adoula Government, and the point which still puzzles me somewhat is that even the countries which now speak the most ill of Mr. Tshombé have nevertheless recognized him. So far as I know, the delegations which have followed one another before this tribunal have normal diplomatic relations with the Tshombé Government. As the representative of the Ivory Coast pointed out [1170th meeting], the Congolese Government of Mr. Kasa-Vubu and Mr. Tshombé is the lawful Government and it is represented at the United Nations and the Organization of African Unity. What, then, do you expect a Government like the Belgian Government to do? Is it, for instance, to say: "I give technical assistance, and even military aid, to the Adoula Government. There is a change of government. Another politician takes over. Very well, I stop giving technical assistance, because I do not like that Government; because I have a man in the Congo who is my man, X or Y, and if my man is not in power,

70. J'ai voulu aider le gouvernement de Léopoldville. Je signale ma condamnation sans ambages de la sécession katangaise. Je rappelle les difficultés, les discussions, les troubles et les différends que j'ai eus, pendant des mois et des mois, avec M. Tshombé, et les efforts que j'ai faits, tous les efforts que j'ai faits, pour soutenir le plan ^{2/} qui avait été élaboré par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, U Thant. Je puis dire que si, finalement, la sécession du Katanga s'est terminée dans des conditions à peu près acceptables, les efforts que j'ai déployés y ont contribué.

71. Je ne dirai rien de l'aide technique apportée par la Belgique au Congo, mais je veux m'arrêter un instant à l'aide technique militaire, parce que, à mon avis, elle soulève trois questions: d'abord, ce que l'on appelle l'ingérence de la Belgique dans les affaires du Congo; puis — j'ai le regret de le dire — une certaine responsabilité des pays africains, et, enfin, la limite de cette aide.

72. Je crois qu'il faut mettre fin à une équivoque et, excusez-moi de le dire, à une certaine hypocrisie. Je voudrais bien comprendre une fois pour toutes ce que cela veut dire que le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'un pays. Comme je ne désire pas polémiquer outre mesure, je ne citerai aucun des exemples qui me paraissent devoir mériter quelques explications. Je vais seulement dire comment je comprends, moi, la non-ingérence.

73. Il n'y a pas d'ingérence dans les affaires intérieures d'un pays quand on apporte au gouvernement légal de ce pays l'aide que ce gouvernement réclame. Il y a ingérence dans les affaires intérieures d'un pays quand on soutient, contre le gouvernement légal, la rébellion ou la révolution. Si quelqu'un a une autre explication et une autre définition de la non-ingérence à nous proposer, je voudrais qu'il le fasse, car je crois que, pour la santé des Nations Unies, nous devrions savoir une fois pour toutes ce que signifie la non-ingérence.

74. Or tout le monde a reconnu le gouvernement Adoula, et ce que je ne parviens pas encore à comprendre très bien, c'est que, à l'heure actuelle, même les pays qui disent le plus de mal de M. Tshombé l'ont cependant reconnu. Que je sache, les délégations qui ont défilé à cette barre ont des relations diplomatiques normales avec le gouvernement Tshombé. Comme l'a rappelé le représentant de la Côte-d'Ivoire [1170ème séance], le gouvernement congolais de M. Kasa-Vubu et de M. Tshombé est le gouvernement légal, et ses représentants siègent à l'Organisation des Nations Unies et à l'Organisation de l'unité africaine. Dès lors, qu'attendez-vous d'un gouvernement comme le Gouvernement belge? Qu'il dise par exemple ceci: "J'apporte une aide technique et même une aide militaire au gouvernement Adoula. Le gouvernement change. Un autre homme politique arrive. Eh bien! j'arrête l'aide technique, parce que, ce gouvernement-là, je ne l'aime pas; parce que, au Congo, j'ai un homme qui est un homme à moi, X ou Y, et que si cet homme à moi n'est pas au pouvoir, si c'est V

^{2/} Ibid., Seventeenth Year, Supplement for October, November and December 1962, document S/5053/Add.13.

^{2/} Ibid., dix-septième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1962, document S/5053/Add.13.

if V or W comes to power, I shall withdraw the aid I was giving to X or Y?"

75. Is not that interference in the domestic affairs of a country? A Government like the Government of Belgium can only grant technical assistance without interference in domestic affairs, if it is not concerned about who is Prime Minister and who is in the Government. As I said, I should like this to be made quite clear.

76. I say, that in the matter of military aid—and it gives me no pleasure to say so—there is a certain measure of African responsibility. In December 1962, Mr. Adoula turned to the United Nations and said something which everyone knew. He said: "My army is badly organized. Some day the United Nations will leave the Congo; I need a well-organized army, and I should like to organize it under the cover of the United Nations." That was a good idea. Certainly I, for my part, had taken the liberty of giving such advice to Mr. Adoula. Why had this reorganization of the Congolese Army, which was vitally necessary as a matter of priority, not taken place? Everyone knows the answer: because a number of African countries objected, and it is known that those which especially objected to the Congolese Prime Minister's request were the United Arab Republic, Ghana, Mali, Guinea—the very countries which we now find speaking the most violently before this tribunal on the situation in the Congo. If, in 1962, instead of rejecting Mr. Adoula's request, you had helped him in the spirit of African brotherhood of which you speak so often and which should have been displayed on that day, many troubles and many regrettable things would not have come to pass.

77. Because of those countries, the Secretary-General had to tell Mr. Adoula that he could not give the blessing or the protection of the United Nations to the Congo's efforts at military organization. Thus, Mr. Adoula was thrown back upon bilateral agreements. He turned to Belgium, and Belgium responded to the Congo's appeal.

78. On 27 May 1963 I was received by U Thant, to whom I explained the rather difficult situation in which I found myself; I said to him: "It is now May 1963; the United Nations troops will be leaving the Congo on 30 June; Mr. Adoula's Government is in a difficult position. Do you think that I can do anything and do you think that, if I do anything, I shall not be contravening the laws of the United Nations?" I think I may say that I encountered, if not direct approval, at least no objection in principle. In any event, I acted publicly, and no country which is a Member of the United Nations, none whatever, can say that it was taken by surprise and was not aware of the effort which the Belgians were going to make.

79. That effort was a limited one, and why should I not have been allowed to make a limited effort of the kind which was requested and obtained by most African countries in the period following their independence? Moreover, agreement and support was

ou W qui arrive au pouvoir, je retire l'aide que j'octroyais à X ou à Y."

75. N'est-ce pas cela, l'ingérence dans les affaires intérieures d'un pays? Un gouvernement comme le Gouvernement de la Belgique ne peut accorder son aide technique sans s'ingérer dans les affaires intérieures que s'il ne se préoccupe pas de savoir qui est Premier Ministre et qui constitue le Gouvernement. Je voudrais, je le répète, que ceci soit bien éclairci.

76. Je dis qu'en matière d'aide militaire — et je le dis sans joie — il y a une certaine responsabilité africaine. En décembre 1962, M. Adoula s'est adressé aux Nations Unies, et il a dit quelque chose que tout le monde savait. Il a dit: "Mon armée est mal organisée. Un jour, les Nations Unies quitteront le Congo: il me faut une armée bien organisée, et je voudrais l'organiser sous le couvert des Nations Unies." C'était une bonne idée. C'était un conseil que, certainement, en ce qui me concerne, je m'étais permis de donner à M. Adoula. Pourquoi cette réorganisation de l'armée congolaise, qui était une nécessité primordiale et prioritaire, n'a-t-elle pas pu avoir lieu? Tout le monde connaît la réponse: parce qu'un certain nombre de pays africains s'y sont opposés, et l'on sait que se sont spécialement opposés à cette demande du Premier Ministre congolais la République arabe unie, le Ghana, le Mali, la Guinée; précisément les pays que nous avons retrouvés les plus violents à cette barre pour se prononcer sur la situation congolaise. Si, en 1962, au lieu de rejeter la demande de M. Adoula, vous l'aviez aidé dans cet esprit de fraternité africaine dont vous parlez si souvent et qui, ce jour-là, aurait dû se manifester, bien des ennuis et bien des choses regrettables ne se seraient pas produits.

77. A cause de ces pays, le Secrétaire général s'est trouvé dans l'obligation de dire à M. Adoula qu'il lui était impossible de donner aux efforts d'organisation militaire du Congo la bénédiction ou la couverture de l'Organisation des Nations Unies. M. Adoula a donc été acculé à des accords bilatéraux. Il s'est adressé à la Belgique et cette dernière a répondu à l'appel du Congo.

78. Le 27 mai 1963, j'ai eu l'occasion d'être reçu par U Thant, auquel j'ai expliqué la situation relativement difficile dans laquelle je me trouvais. Je lui ai dit: "Nous sommes au mois de mai 1963; les troupes des Nations Unies vont quitter le Congo le 30 juin; le gouvernement de M. Adoula est dans une situation difficile. Estimez-vous que je puisse faire quelque chose et que, si je fais quelque chose, je ne sois pas en contradiction avec la loi des Nations Unies?" Je crois pouvoir dire que je n'ai rencontré, sinon une approbation directe, du moins aucune objection de principe. Dans tous les cas, j'agissais publiquement et aucun pays Membre de l'Organisation des Nations Unies, quel qu'il soit, ne peut dire qu'il a été surpris et qu'il ne connaissait pas l'effort que les Belges allaient faire.

79. Il s'agissait d'un effort limité; et pourquoi n'aurais-je pas pu faire cet effort limité alors qu'il a été demandé et obtenu par la plupart des pays africains dans la période qui a suivi leur indépendance? Aussi bien, l'accord et l'appui ont été donnés

given by French and British troops to those African countries which requested them. Why should the Congo alone have been an exception to that rule?

80. Naturally, I wanted to limit that effort. We said to Mr. Adoula: "Of course, this will be difficult for us; but we are willing to try to strengthen the administrative framework of the Congolese Army; we are willing to try to resolve the problems of logistics for you; we are willing to help you establish training centres."

81. It is true that later, when the situation became more serious, Mr. Adoula made a further request, to which we gave much thought before agreeing; he asked us to send a number of airmen. Our reply to Mr. Adoula was: "We appreciate your need to be able to move quickly from place to place since there are very few reliable units in your army; we are willing to help you in transporting troops, but there will be no Belgian participation in bombing or strafing operations." And I can say with the certainty that no one can contradict me, that from that time on not a single Belgian airman took part in any strafing or bombing operation in the Congo. This is the extent to which we gave our military technical assistance.

82. But that is not all: this military technical assistance must be considered in its political context. Matters had become particularly difficult in the Congo when the rebellion broke out.

83. At this point I think it is necessary to clear up a misunderstanding, or rather a really monstrous historical error; that is the error of those who pretend—I can use no other word—to believe that the present revolt in the Congo is a revolt against Mr. Tshombé and his Government. The truth, the sad truth, is that this revolt broke out while Mr. Adoula was Prime Minister; it broke out first at Kwilu, early in 1964, and then at Kivu, while Mr. Adoula was Prime Minister. We must be fair; Mr. Tshombé inherited this rebellion when he took office.

84. When the revolt broke out, I was perfectly well aware of the difficulties and dangers that Belgium would have to overcome. From that time on, I repeatedly told Mr. Adoula that a military solution was a bad solution, or rather that there was no military solution to the problem of the revolt; the right thing to do would be to try to find a political solution.

85. While I must apologize for speaking at such length—but, after all, I am alone against everybody—I should like at this point to read an extract from a letter, written on 12 June 1964 at a time when I really do not suppose anyone will presume to say that it was written to fit the requirements of a cause I was to defend six months later. I have not the gift of prophecy. Nevertheless, this letter clearly indicates the spirit in which I co-operated with Mr. Adoula's Government.

par les troupes françaises et par les troupes anglaises à ceux des pays africains qui les demandaient. Pourquoi, seul, le Congo aurait-il échappé à cette règle?

80. Bien entendu, j'ai voulu limiter cet effort. Nous avons dit à M. Adoula: "Certes, cela sera difficile pour nous; mais nous voulons bien essayer de renforcer l'ossature administrative de l'armée congolaise; nous voulons bien essayer de régler pour vous les problèmes de logistique; nous voulons bien contribuer à la création de centres d'instruction."

81. Il est vrai que plus tard, lorsque la situation s'est aggravée, M. Adoula nous a adressé une demande supplémentaire à laquelle nous avons beaucoup réfléchi avant d'y faire droit; il nous a demandé d'envoyer un certain nombre d'aviateurs. Nous avons répondu à M. Adoula: "Nous reconnaissons la nécessité pour vous, puisque les parties valables de votre armée sont très réduites, de vous déplacer rapidement; nous voulons bien vous aider à transporter des troupes; mais il n'y aura aucune participation belge à des opérations de bombardement et de mitraillage." Et ce que je tiens à déclarer, avec la certitude que personne ne peut me contredire, c'est qu'aucun aviateur belge n'a, depuis ce moment-là, participé à la moindre opération de mitraillage ou de bombardement au Congo. Telle est la mesure dans laquelle nous avons prêté notre aide technique militaire.

82. Mais cela n'est pas tout: cette aide technique militaire doit être appréciée dans un complexe politique. Au Congo, les affaires sont devenues particulièrement difficiles quand la rébellion a commencé.

83. Ici, je crois qu'il est nécessaire de dissiper une équivoque, ou plutôt une erreur historique qui est vraiment trop grossière; c'est l'erreur de ceux qui font semblant — je ne puis employer une expression autre — de croire que la révolte actuelle qui se répand sur le Congo est une révolte dirigée contre M. Tshombé et contre son gouvernement. La vérité, la triste vérité, est que cette révolte a éclaté lorsque M. Adoula était premier ministre; elle a éclaté d'abord au Kwilu, dès le début de 1964, ensuite au Kivu, alors que M. Adoula était premier ministre. Il faut être juste: M. Tshombé a trouvé cette révolte dans son héritage.

84. Dès que la révolte a éclaté, je me suis parfaitement rendu compte des dangers et des difficultés que la Belgique allait avoir à surmonter. Dès ce moment, je n'ai cessé de dire à M. Adoula que la solution militaire était une mauvaise solution, ou plutôt qu'il n'y avait pas de solution militaire au problème de la révolte, que la vraie chose à faire était de chercher une solution politique.

85. Tout en m'excusant de parler aussi longuement — mais, après tout, je suis seul contre tout le monde —, je voudrais me permettre de lire ici un extrait d'une lettre écrite le 12 juin 1964, à un moment où je ne suppose vraiment pas que quelqu'un osera dire que cette lettre était écrite pour les besoins d'une cause que je devais défendre six mois plus tard. Je n'ai pas ce don de prophétie. Néanmoins, cette lettre met en relief l'esprit dans lequel j'ai collaboré avec le gouvernement de M. Adoula.

86. I said to Mr. Adoula, to whom I sometimes wrote personal letters outside the normal diplomatic channels:

"In view of the way the situation is developing and the centres of revolt in Kivu and Kwilu, it is possible that the Congolese Government might wish to have the assistance of Belgian technicians in planning the operations which it no doubt intends to conduct against the rebels. I must tell you very frankly that such a request would create much misgiving in my mind. It is one thing for a foreign Government to take part in the training of the forces of law and order in another country, but quite another for it to take a direct part in systematic repressive operations. In the latter case, it would no longer be a matter of a disinterested mission for the purpose of improving the forces of law and order needed by any government, but of active support of a policy and hence a sharing of responsibility.

"I have embarked upon a road which may cause me troubles both at home and abroad unless I act with a great deal of caution, especially since all the information I receive is consistent on one point—namely, the great difficulty of reducing the present centres of revolt by purely military means. I think it is poor policy to think only in terms of coercive measures if there is a possibility of reaching negotiated political solutions without compromising on any essential point. As I have often said to you, I think that the Congo needs all its energies to fulfil its great destiny and any measure which will make co-operation in good faith possible should be encouraged. Although I am not in a position to judge the exact value of their statements, various Congolese leaders who are now opposing your Government have told us of their desire for reconciliation and their wish to find peaceful solutions to the present problems. It would seem to me especially difficult, at a time when Mr. Tshombé, Mr. Soumialot and a number of representatives of the CNL [Comité national de libération] at Brazzaville say that they are prepared to enter into discussions, to associate Belgium more directly with purely repressive measures. On the contrary, anything that could contribute to the maintenance of law and order would be facilitated if there was a general impression that a national reconciliation was being brought about. In that regard, I think that the measures of amnesty proposed in the Thant Plan should be adopted officially."

87. I ask you, is this the letter of a man plotting aggression? Is it the letter of a man who intends to intervene militarily in the affairs of the Congo? Or is it the letter of a man who believed and still believes today that the only solution to the problems of the Congo is a political solution? Unfortunately—and this shows that we Belgians have not so much power over the Congolese Government—Mr. Adoula did not see fit to follow my advice.

88. Mr. Tshombé then came to power. I know that there is a legend to the effect that Mr. Tshombé is the creature of the Belgians and the Americans. I can

86. Ecrivant de temps à autre des lettres personnelles à M. Adoula en dehors des formes diplomatiques, je lui disais:

"Vu l'évolution de la situation et les foyers de révolte au Kivu et au Kwilu, il est possible que le Gouvernement congolais souhaite se voir assisté par des techniciens belges pour organiser les opérations qu'il compte sans doute mener contre les rebelles. Je dois vous dire très franchement qu'une demande de ce genre susciterait dans mon esprit de grandes hésitations. En effet, c'est une chose pour un gouvernement étranger de participer à la formation des forces de l'ordre d'un autre pays; c'est une autre chose de participer directement à des opérations ordonnées de répression. Dans ce dernier cas, en effet, il ne s'agit plus d'une mission objective d'amélioration des forces de l'ordre dont tout gouvernement a besoin, mais bien d'un soutien actif apporté à une politique et, dès lors, d'un partage de responsabilités.

"Je me suis engagé dans une voie qui peut me donner des ennuis à la fois intérieurs et internationaux si je n'agis pas avec beaucoup de prudence, d'autant plus que toutes les informations que je reçois se recoupent sur un point: les grandes difficultés qu'il y aura à réduire les foyers d'insurrection actuels par des mesures uniquement militaires. Je crois qu'il est de mauvaise politique de ne penser qu'à des mesures coercitives, s'il est possible, sans compromettre sur l'essentiel, de trouver des solutions politiques négociées. Comme je vous l'ai dit souvent, je crois que le Congo a besoin de toutes les énergies pour accomplir le grand dessein qui est le sien et toute mesure qui permet ce concours de bonne volonté doit être encouragée. Sans pouvoir juger l'exacte valeur de leurs déclarations, diverses personnalités congolaises actuellement en opposition avec votre gouvernement nous ont fait savoir leur désir de réconciliation et leur volonté de trouver des solutions pacifiques aux problèmes actuellement posés. Il me paraît donc d'autant plus difficile, au moment où MM. Tshombé, Soumialot et un certain nombre de représentants du CNL [Comité national de libération] à Brazzaville se déclarent prêts à discuter, d'associer plus directement la Belgique à des mesures uniquement répressives. Au contraire, tout ce qui pourrait aider à maintenir l'ordre serait facilité si l'on avait l'impression qu'une réconciliation nationale s'opère. A cet égard, je pense que les mesures d'amnistie prévues au Plan Thant devraient être officiellement prises."

87. Je vous le demande, est-ce la lettre d'un homme qui prépare une agression? Est-ce la lettre d'un homme qui veut intervenir militairement dans les affaires du Congo? Ou bien est-ce la lettre d'un homme qui croyait et croit encore aujourd'hui que la seule solution aux problèmes du Congo est une solution politique? Hélas! — et c'est dire que nous ne sommes pas, nous Belges, tellement puissants sur le Gouvernement du Congo — M. Adoula n'a pas cru devoir suivre les conseils que je lui donnais.

88. M. Tshombé est alors arrivé au pouvoir. Je sais qu'il y a une légende selon laquelle M. Tshombé est l'homme des Belges et des Américains. Je puis

assure you that this is a legend and I defy anyone to produce the slightest evidence for the conclusion that the Belgian Government played any role whatever in Mr. Adoula's replacement by Mr. Tshombé. I have always felt that the selection of the Prime Minister was the prerogative of the President of the Congolese Republic, that it was no business of mine and that I could not have a man in the Congo who might appear to be my man. For I knew very well that the moment that a man in the Congo is regarded as being the creature of the Belgians or the Americans—I hope the Americans will forgive me!—that man loses 75 per cent of his following.

89. I therefore really had no reason to try to influence the choice of the Prime Minister of the Congo. In the end, however, Mr. Tshombé came to power. Did I change Belgium's policy towards the Leopoldville Government? I pursued the very same policy, or rather I strengthened it a little in so far as the policy of conciliation and the search for a political solution were concerned.

90. Nevertheless, there ensued an event of which all of you who have so violently attacked Belgium from this rostrum are aware. On 16 August I called a meeting in Brussels of all the African ambassadors, not only those of the Governments which I may call friendly Governments, the Governments which usually give me good advice, but even the representatives and ambassadors of the Governments which are generally hostile to Belgian policies. I did not wish to make any distinction between them because I did not wish anybody to be able even to suggest that I was trying to divide the African countries.

91. What did I say to these African ambassadors? I am sure that you must have, in your files, in your various capitals, the telegrams and reports that were sent. I said—this was on 16 August, when the revolt was spreading to Kwilu and Kivu and elsewhere—:

"I am both extremely surprised and greatly disturbed to see that there is no reaction from the African countries. I do not know where we are going in the Congo, but if things continue as at present, we shall be going towards increasingly serious and difficult situations which are unquestionably harmful to the Congo and which might also be dangerous for the whole of Africa. I therefore beg you to tell this to your Governments and to ask them to take action."

92. It was probably a coincidence—for I do not think I have that much influence on world affairs—but a few days after 16 August it so happened that some African Governments decided to call a meeting of all the African countries at Addis Ababa. It was the right course to follow. And when the final communiqué of the session of the Council of Ministers of the OAU at Addis Ababa was made public, I at once stated, in a public declaration, that I welcomed it, that I hoped that the OAU would succeed and that in any event I was at its service and ready to cooperate with it should it deem that necessary. I confess that at that time I thought that it would not only be the Americans who would be questioned

vous assurer que c'est une légende et je mets au défi qui que ce soit de produire le moindre indice qui permettrait de conclure que le Gouvernement belge a joué un rôle quelconque dans le remplacement de M. Adoula par M. Tshombé. J'ai toujours pensé que le choix du Premier Ministre était une prérogative du Président de la République congolaise, que je n'avais pas à m'en mêler et que je ne pouvais pas avoir au Congo un homme qui apparaîtrait plutôt comme un homme à moi. Car, je savais très bien que, dès le moment où un homme apparaît au Congo être l'homme des Belges ou l'homme des Américains — que les Américains m'excusent! — cet homme perd 75 p. 100 de sa popularité.

89. Je n'avais donc vraiment aucune raison pour chercher à faire nommer le Premier Ministre du Congo. Mais enfin, M. Tshombé est arrivé au pouvoir. Est-ce que j'ai modifié la politique de la Belgique à l'égard du gouvernement de Léopoldville? Je l'ai continuée telle quelle, ou plutôt je l'ai un peu renforcée en ce qui concerne la politique de conciliation et la recherche d'une solution politique.

90. Il y a après tout un événement que vous connaissez, vous qui avez attaqué avec tant de violence la Belgique à cette tribune: c'est que, le 16 août, j'ai réuni à Bruxelles tous les ambassadeurs d'Afrique, non seulement ceux des gouvernements que je peux appeler des gouvernements amis, des gouvernements qui généralement m'apportent leurs bons conseils, mais même les représentants et ambassadeurs des gouvernements qui sont généralement hostiles à la politique de la Belgique. Je n'ai pas voulu faire de distinction car je n'ai pas voulu qu'on puisse même dire que j'essayais de diviser les pays africains.

91. Qu'ai-je dit à ces ambassadeurs d'Afrique? Vous devez avoir, je suppose, dans vos dossiers, dans vos différentes capitales, les télégrammes et les rapports qui ont été envoyés. J'ai dit — nous étions donc le 16 août et la révolte se répandait sur le Kwilu et sur le Kivu, ainsi qu'ailleurs:

"Je suis à la fois extrêmement étonné et extrêmement inquiet de voir les pays africains ne pas réagir. Je ne sais pas où nous allons au Congo, mais si les choses continuent, nous allons à des situations de plus en plus graves, de plus en plus difficiles, qui sont incontestablement néfastes pour le Congo, et qui risquent aussi de devenir mauvaises pour l'Afrique tout entière. Je vous supplie par conséquent de dire cela à vos gouvernements et de leur demander d'agir."

92. Sans doute y a-t-il eu là une coïncidence, car je ne crois pas posséder une telle influence sur les affaires du monde, mais quelques jours après le 16 août il s'est trouvé que des gouvernements africains ont pris la décision de réunir tous les pays d'Afrique à Addis-Abéba. C'était la bonne voie à suivre. Et quand le communiqué final sur la session du Conseil des ministres de l'OUA à Addis-Abéba a été connu, j'ai immédiatement déclaré, dans une communication publique, que je m'en félicitais, que j'avais l'espoir que l'OUA allait réussir et que dans tous les cas j'étais à sa disposition pour collaborer avec elle si elle le jugeait nécessaire. Et j'avoue qu'à ce moment-là je croyais qu'il n'y aurait pas

in Washington on their policy in the Congo but that the Belgians too would be asked for some explanations, which I was quite prepared to give and was indeed eager to give, hoping as I did to work in close co-operation with the countries which are members of the OAU.

93. Here again, was this appeal to the African countries the policy of a man planning aggression?

94. I also did something perhaps a little more daring: I asked Mr. Gbenye to come to Brussels. I say that this was a little daring because at that time Mr. Gbenye seemed to be the rebel chief and, in any case, to be the man who commanded even Mr. Soumialot. I shouldered my responsibilities. I must say, incidentally, that I notified the Tshombé Government of this, by saying to it: "I believe in a political solution; I believe in reconciliation; I am inviting Mr. Gbenye to Brussels; I want to talk with him and if there is any possibility of acting as an intermediary, I do not want to lose it." Mr. Gbenye came to Brussels and—an amazing thing in our democratic countries and in these times—this was, of all the things which have occurred in my political life, the only one that I have been able to keep secret. Mr. Gbenye came to Brussels. I met him twice and nobody knew about it. I had long conversations with him. I heard his views. I told you a moment ago what he said to me about his country's relations with Belgium. I in turn explained to him the situation as I saw it. We parted on very good terms and I said to him: "I shall keep in touch with you, for it is possible that after this exchange of views we might be able to try something."

95. On 26 August I sent the following telegram to the Belgian ambassador at Usumbura:

"As you know, I have had two conversations with Gbenye at Brussels. I am sending you by courier the records of these meetings. It was agreed that Mr. Gbenye would keep in touch with you and I promised to give him a note, which I ask you to deliver to him. My intention is, therefore, to secure the agreement of Gbenye and his friends to the above text and, on that basis, to bring about a meeting with Tshombé."

96. Is this the attitude of a man who is planning aggression against the rebels and against the Congo?

97. I shall not read you the entire text of the note referred to above because it is rather long, but I should like to give you a rough idea of the main points in the advice I was trying to give to Mr. Gbenye (and I am aware that the present Government of the Congo will not like all of it):

I. A military solution of the conflict dividing the Congo seems to be impossible.

II. If the civil war were to continue or if the Congo were to be divided among two or more authorities, there is every likelihood that there would be large-scale foreign intervention. Neither the Congo nor Africa have anything to gain from the creation of a new Korea or a new Viet-Nam.

que les Américains à être interrogés à Washington sur leur politique à l'égard du Congo, mais que l'on viendrait aussi demander aux Belges quelques explications que j'étais tout disposé à donner, que je souhaitais donner, souhaitant aussi travailler en étroite collaboration avec les pays membres de l'OUA.

93. Cet appel aux pays africains, là encore, est-ce la politique d'un homme qui prépare une agression?

94. J'ai fait aussi quelque chose d'un peu plus audacieux, peut-être: j'ai demandé à M. Gbenye de venir à Bruxelles. Si je dis que c'était un peu audacieux, c'est parce qu'à ce moment-là M. Gbenye apparaissait comme le chef des rebelles et, dans tous les cas, comme l'homme qui commandait même à M. Soumialot. J'ai pris mes responsabilités. Je dois dire d'ailleurs que j'ai prévenu le gouvernement Tshombé en lui disant: "Je crois à la solution politique; je crois à la réconciliation; je fais venir M. Gbenye à Bruxelles; je veux parler avec lui, et s'il y a une possibilité de servir d'intermédiaire, je ne veux pas la laisser échapper." M. Gbenye est venu à Bruxelles, et chose extraordinaire dans nos pays de démocratie et à l'époque actuelle, c'est, parmi tout ce qui s'est passé dans ma vie politique, la seule chose que j'ai pu garder secrète. M. Gbenye est donc venu à Bruxelles. Je l'ai rencontré deux fois, et personne ne l'a su. J'ai eu de longues conversations avec lui. J'ai entendu son point de vue. Je vous ai dit tout à l'heure ce qu'il m'avait expliqué en ce qui concerne les relations avec la Belgique. Je lui ai moi-même expliqué la situation telle que je la voyais. Nous nous sommes ensuite quittés en excellents termes et je lui ai dit: "Je resterai en rapports avec vous, car il est possible, après cet échange de vues, que quelque chose puisse être tenté."

95. Le 26 août, j'envoyais à l'ambassadeur de Belgique à Usumbura le télégramme suivant:

"Comme vous le savez, j'ai eu deux entretiens avec Gbenye à Bruxelles. Je vous transmets par courrier le compte rendu de ceux-ci. Il a été convenu que M. Gbenye garderait le contact avec vous et je lui ai promis une note que je vous prie de lui remettre. Mon idée est donc d'obtenir l'accord de Gbenye et de ses amis sur le texte ci-dessus et, sur la base de celui-ci, de provoquer une rencontre avec Tshombé."

96. Est-ce l'attitude d'un homme qui prépare une agression contre les rebelles et contre le Congo?

97. Je ne vais pas vous lire entièrement la note mentionnée plus haut, car elle est un peu longue; mais je voudrais vous indiquer à peu près ce qu'il y avait d'essentiel dans les conseils que je tentais de donner à M. Gbenye (et je sais que tout ne plaira pas absolument au Gouvernement congolais actuel):

I. Une solution militaire du conflit qui divise le Congo paraît impossible.

II. Dans l'hypothèse où la guerre civile durerait ou dans celle où l'on verrait le Congo se diviser entre deux ou plusieurs autorités, il y a les plus grandes chances d'assister à une intervention étrangère sur une grande échelle. Ni le Congo ni l'Afrique n'ont le moindre intérêt à voir se créer une nouvelle Corée ou un nouveau Viet-Nam.

III. Since a military solution is out of the question or in any event too costly, another solution must be found. There is only one: a political solution based on the widest possible measure of reconciliation.

IV. A political solution can be found only if the parties refrain from attaching any prior conditions to their agreement and if, on the contrary, they agree on a positive programme of action.

V. No solution will be altogether legal. Neither the "loi fondamentale" nor the new Constitution can be fully implemented. The new Government will derive its legitimacy from the fact of its existence and of its recognition abroad. The objective to be sought is the formation of a Government of the broadest possible union, for the Congo needs all its able men, both at Leopoldville and in the provinces.

VI. This course must be proposed as a temporary one that will continue until peace and order have been fully restored in the country, when it would be possible to hold elections. After the elections, it would be possible to return to a more normal form of government.

98. Thus, everything that I have heard from this rostrum for the past two days about the policy that should be followed—and I should not like this to be interpreted as a display of misplaced pride—I had already said. But I must say that it is with some pride and without fear of contradiction that I ask: what country did as much, during the critical days of August and September, to try to bring about a political reconciliation in the Congo, to prevent a civil war and to find the only solution that was still possible, the solution of union?

99. It is in the context of that policy that the Stanleyville incident must be viewed. It is inconceivable that a government or a man who for many difficult months had laboured, both with Mr. Adoula and Mr. Tshombé and in co-operation with the African States, to find a feasible political solution could be someone who had perpetrated, and had wanted, a premeditated military action and a racial manoeuvre in the Congo. This is a heinous aspersion on my intentions which is not based on one shred—I repeat, one shred—of evidence.

100. Those are my explanations. Stanleyville was a special operation within the framework of the general policy which I have described. Stanleyville was a painful affair. But—and on this point I agree with those who have spoken before me—it is the whole problem of the Congo that we have to face, it is the whole future of the Congo that is at stake. What could I have done other than I did?

101. Of course, there is another policy that Belgium could have followed in the Congo. I do not hesitate in saying that during these last few years, and especially during the last few months, this idea has sometimes crossed my mind. That policy would be to abandon everything. That is what some quarters have advised me to do. That was the advice given to me

III. La solution militaire étant impossible ou dans tous les cas trop coûteuse, il faut chercher une autre solution. Il n'y en a qu'une: une solution politique fondée sur une réconciliation aussi large que possible.

IV. Une solution politique ne peut être trouvée que si les parties ne mettent pas à leur accord des préalables, mais si au contraire elles se mettent d'accord sur un programme positif d'action.

V. Aucune solution ne sera tout à fait légale. La loi fondamentale et la nouvelle constitution ne peuvent ni l'une ni l'autre être intégralement appliquées. La légalité d'un nouveau gouvernement naîtra du fait qu'il existera et qu'il sera reconnu par l'étranger. L'objectif à atteindre est la formation d'un gouvernement d'union aussi large que possible. Le Congo a d'ailleurs besoin de tous les hommes valables, aussi bien à Léopoldville qu'en province.

VI. Il faudrait présenter cette formule comme une formule transitoire, qui durerait jusqu'à ce que la tranquillité complète soit revenue dans le pays, où des élections pourraient alors avoir lieu. Après les élections, il serait possible de revenir à une formule de gouvernement plus normale.

98. Tout ce que j'ai entendu dire à cette tribune depuis deux jours sur la politique qu'il faudrait suivre — et je ne voudrais pas que l'on voie là une manifestation d'orgueil intempestive — je l'avais ainsi dit avant. Mais je dois dire que c'est avec un certain orgueil, et sans crainte d'être contredit, que je demande: quel est le pays qui a fait autant, dans les journées critiques d'août et de septembre, pour promouvoir cette réconciliation politique au Congo, pour éviter la guerre civile, pour trouver la seule solution qui soit encore possible: la solution de l'union?

99. C'est dans le contexte de cette politique—là qu'il faut placer l'incident de Stanleyville, et il est inconcevable qu'un gouvernement ou un homme qui, pendant des mois difficiles, a essayé, et avec M. Adoula, et avec M. Tshombé, et en coopération avec les pays africains, de trouver la solution politique possible, soit un homme qui ait perpétré et voulu une action militaire préméditée et une manoeuvre raciale au Congo. C'est là un abominable procès d'intention, qui n'est conforme avec aucun — je dis bien: aucun — élément du dossier.

100. Voilà mes explications. Stanleyville était une opération particulière dans le cadre de la politique générale que j'ai définie. Stanleyville a été une affaire douloureuse. Mais c'est — et c'est le point sur lequel je suis d'accord avec ceux qui m'ont précédé ici — tout le problème congolais qui est posé, c'est tout l'avenir du Congo qui est en jeu. Que pouvais-je faire d'autre que ce que j'ai fait?

101. Bien sûr, il est une autre politique que la Belgique pourrait suivre au Congo... je n'hésite pas à le dire, durant ces années, et spécialement durant ces derniers mois, cette idée m'a quelquefois effleuré. Ce serait la politique consistant à tout abandonner. C'est le conseil que certains donnent. C'est le conseil qui m'a été donné ces dernières semaines au cours

in the past few weeks in the conversations I have had with the representatives of some countries, who said to me: "Have nothing more to do with it and let everybody else keep out of it. Let them work it out for themselves. It will go on for one, two, three, maybe four years and then we shall see what is left of this country, which could be one of the most wealthy and prosperous in Africa."

102. Is it really in the interest of the Congo to let them fight it out before our indifferent eyes?

103. I have no wish to skirt any of the difficulties. It is true that there are Belgian economic interests in the Congo. But what I am going to tell you, in the certainty that I am speaking the truth, is that at the present time Belgium can do without the Congo, but that I really do not believe, from what I have heard from all the Congolese political leaders that I have seen, that the Congo can do without Belgium. This capitalistic economic structure, which admittedly exists, is the only thing that remains standing in the Congo after four years. The governments which have succeeded each other have been weak and the administration almost non-existent; but the Congo has survived thanks to its economic structure. I concluded with Mr. Adoula some agreements in March which, if ratified, would enable the Congolese to be the absolute masters of all their mines, all their means of transport and all their electricity. With all this, the Congo could be a great country; the Congo could be a prosperous and wealthy country. This is what Belgium ardently desires. I should like to be absolutely sure that this is also the sincere desire of all the African countries without exception.

104. Belgium is neither colonialist, nor neo-colonialist, nor imperialist. Belgium is neither cruel nor racist. The Minister for Foreign Affairs of Belgium proudly makes this formal and solemn statement here. The Belgian Government is prepared to co-operate with the United Nations. The Belgian Government is prepared to co-operate with the Organization of African Unity. The Belgian Government is prepared to co-operate with the legal Government of the Congo in order to help it to overcome its tremendous difficulties. And that, without boasting and without high-flown words, is really to work for peace, for friendship among peoples and for brotherhood among men.

105. The PRESIDENT (translated from Spanish): I should like to thank the Minister for Foreign Affairs of Belgium. The next speaker on my list is the representative of the Democratic Republic of the Congo, on whom I now call.

106. Mr. IDZUMBUIR (Democratic Republic of the Congo) (translated from French): My delegation fully appreciates the honour of being allowed to speak in this Security Council debate. We wish to take advantage of this opportunity to shed light on a certain number of facts and events which have occurred in our national territory, thus enabling the members of the Council to appraise them correctly.

107. I do not intend to remind you of the importance of the functions which the United Nations has assigned to the Security Council. I merely wish to say that the

de conversations que j'ai eues avec les représentants de certains pays, qui m'ont dit: "Ne vous en mêlez plus et que plus personne ne s'en mêle. Qu'on les laisse se débrouiller tout seuls. Cela durera un, deux, trois ou quatre ans, et ensuite on retournera voir ce qu'il restera de ce pays qui pourrait être l'un des pays les plus riches et les plus prospères de l'Afrique."

102. Est-ce que, vraiment, c'est cela, l'intérêt du Congo, de les laisser se battre sous nos yeux indifférents?

103. Je ne veux éviter aucune des difficultés. C'est vrai qu'il y a des intérêts économiques belges au Congo. Mais ce que je vais vous dire, avec la certitude d'être dans la vérité, c'est qu'à l'heure actuelle la Belgique peut se passer du Congo, mais que je ne crois vraiment pas, si je dois en croire tous les hommes politiques congolais que j'ai vus, que le Congo puisse se passer de la Belgique. Cette structure économique capitaliste, qui existe, c'est vrai, est la seule chose qui soit restée debout, au Congo, depuis quatre ans. Les gouvernements qui se sont succédés ont été faibles, l'administration a été quasi inexistante; mais le Congo a vécu grâce à sa structure économique. J'ai conclu avec M. Adoula, au mois de mars, des accords qui, s'ils étaient ratifiés, devraient permettre aux Congolais d'être les maîtres absolus de toutes leurs mines, de tous leurs transports et de toute leur électricité. Grâce à cela, le Congo peut être un grand pays; le Congo peut être un pays prospère et riche. C'est le désir ardent de la Belgique. Je voudrais être absolument sûr que c'est aussi le désir sincère de tous les pays africains, sans exception.

104. La Belgique n'est ni colonialiste, ni néo-colonialiste, ni impérialiste. Le Belge n'est ni cruel, ni raciste. Le Ministre des affaires étrangères de Belgique en apporte ici, fièrement, le témoignage formel et solennel. Le Gouvernement belge est prêt à collaborer avec l'ONU. Le Gouvernement belge est prêt à collaborer avec l'OUA. Le Gouvernement belge est prêt à collaborer avec le Gouvernement légal du Congo pour aider ce dernier à surmonter ses immenses difficultés. Et cela, sans jactance et sans grands mots, c'est vraiment travailler pour la paix, pour l'amitié entre les peuples et pour la fraternité entre les hommes.

105. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie le Ministre des affaires étrangères de Belgique. L'orateur suivant est le représentant de la République démocratique du Congo, auquel je donne la parole.

106. M. IDZUMBUIR (République démocratique du Congo): Ma délégation estime à sa juste valeur l'honneur que ce Conseil lui fait de prendre la parole au cours de ses débats. Elle veut en profiter pour faire la lumière sur un certain nombre de faits et d'événements qui sont survenus sur le territoire national et permettre ainsi aux membres du Conseil de les apprécier comme il convient.

107. Je n'ai nullement l'intention de vous rappeler l'importance du rôle que l'Organisation vous a confié. Mais je voudrais simplement dire que l'exercice de

performance of those functions requires you, and all the Members of the United Nations, to have faith in the Charter of our Organization, which lays down the framework within which the various organs may act and sets bounds for the action of the various States Members; in other words, it establishes a certain number of basic principles, respect for which is essential to the maintenance of peace, and violation of which eventually involves a threat to peace. Since your principal task is to ensure the maintenance of peace, you are necessarily obliged to ensure that these basic principles are respected. My delegation is confident that the Security Council will fulfil its task, as it has always done, and that at this difficult and painful juncture in the history of my country, which is a Member of the United Nations, it will continue to act in accordance with the Charter and its own traditions.

108. An examination of all the statements that I have heard thus far leads me to consider the following points: first, the problem of the United States-Belgian rescue operation, which is related to my country's sovereignty; secondly, the problem of the rebellion—the armed opposition to the legal Government of the Republic, which is related to the suppression of the rebellion; thirdly, the African political solution proposed within the framework of the OAU; fourthly, the unilateral foreign intervention in the internal affairs of the Democratic Republic of the Congo.

109. I should like to place the United States-Belgian rescue operation at Stanleyville in its true context. For some time before the recapture of Stanleyville, Congolese public opinion had been disturbed. The local Press in Leopoldville had reported a deliberate slowing down of the advance by our troops, motivated by the threat of death with which the Stanleyville rebels were menacing foreign civilians, particularly Belgians and Americans. I was at Leopoldville, and therefore I know what I say is true.

110. One fact is certain: if our troops, which at that time were encountering virtually no resistance, had advanced too close to Stanleyville, the fate of the foreign civilians whom the rebels had taken as hostages would have been sealed. Annex No. 18 in the brochure entitled The Congo Rebellion^{3/} published by the Government of the Democratic Republic of the Congo, contains a photocopy of a cable from General Olenga to Major Tshenda Oscar at Kindu. This cable shows the frame of mind of the rebels at that time. The first words are reference numbers, but the text then reads: "Americans, Belgians must be guarded in safe place. In case region is bombed, exterminate all without asking for explanation." This, as I have said, is a photocopy of the cable which was seized.

111. Furthermore, the radio messages from Stanleyville which could be monitored at Leopoldville at that time are in the same vein. I shall read you one

^{3/} Edited by the Press Service of the Democratic Republic of the Congo, Concordia Printers, Leopoldville, December 1964.

ce rôle exige de vous et de nous tous, Membres de l'ONU, une foi dans la Charte de notre organisation qui détermine le cadre de l'action des divers organes et les limites de l'action des divers Etats Membres, autrement dit: fixe un certain nombre de principes fondamentaux dont le respect conditionne l'existence de la paix et dont la violation entraîne, à la longue, une menace à la paix. Votre tâche principale étant de veiller au maintien de la paix, vous êtes forcément amenés à veiller au respect de ces principes fondamentaux. Ma délégation est persuadée que le Conseil remplira sa tâche, ainsi qu'il l'a toujours fait, et qu'en ces moments pénibles et douloureux que traverse l'histoire de mon pays, Membre de l'ONU, il saura rester le Conseil de sécurité que la Charte a créé et que l'ONU a toujours connu.

108. L'examen de toutes les déclarations que j'ai entendues jusqu'à présent m'amène à considérer les quatre points suivants: premièrement, le problème de l'opération de secours américano-belge, lié à la souveraineté de mon pays; deuxièmement, le problème de la rébellion, autrement dit de l'opposition armée au gouvernement légal de la République, lié à sa répression; troisièmement, la solution politique africaine proposée dans le cadre de l'OUA; quatrièmement, les interventions unilatérales étrangères dans les affaires internes de la République démocratique du Congo.

109. S'agissant de l'opération de sauvetage américano-belge qui a eu lieu sur Stanleyville, permettez-moi de la situer dans son cadre exact. Depuis un certain temps, avant la reprise de Stanleyville, l'opinion congolaise était agitée. La presse locale, à Léopoldville, faisait état d'un ralentissement voulu de l'avance de nos troupes, motivé par la menace de mort que les rebelles de Stanleyville faisaient peser sur les civils étrangers, notamment belges et américains. J'étais à Léopoldville. Je puis en parler en connaissance de cause.

110. Il est un fait certain; c'est que si nos troupes, qui ne rencontraient à ce moment-là presque aucune résistance, s'étaient trop avancées vers Stanleyville, c'en était fait des civils étrangers que les rebelles avaient pris comme otages. L'annexe No 18 de la brochure publiée par le Gouvernement de la République démocratique du Congo sous le titre La Rébellion au Congo^{3/}, contient la photocopie d'un télégramme qui est adressé par le général Olenga au major Tshenda Oscar qui se trouvait à Kindu. Ce télégramme montre quel était l'état d'esprit des rebelles à ce moment-là. Les premiers mots sont des numéros de références. Puis le texte est ainsi libellé — je le lis textuellement: "Américains, Belges doivent être gardés au lieu sûr. En cas bombardement région, exterminer tous sans demander explications." Comme je vous le disais, c'est la photocopie du télégramme qui a été saisi.

111. D'ailleurs, les messages radio de Stanleyville qui pouvaient être captés à ce moment-là et qui étaient captés par Léopoldville vont dans le même

^{3/} Edité par les Services de Presse de la République démocratique du Congo, Imprimerie Concordia, Léopoldville, décembre 1964.

of them: "Americans and Europeans will be kept as hostages until Tshombé stops using mercenaries." What is the usual fate of hostages? I need not tell you.

112. The Government found itself in a dilemma: it could either allow the troops to advance, and run the risk of seeing the hostages massacred, or halt the advance in the hope that the rebels would come to their senses. It was during this period that Congolese public opinion became impatient.

113. The Government took advantage of this lull to address repeated appeals to the rebels to permit the evacuation of the foreigners. The Secretary-General of the United Nations made a similar appeal. The *ad hoc* Commission of OAU, through its Chairman, did likewise. Finally, the representative of the Red Cross, whom I know personally, to whom I have spoken, and whom I have frequently met, exerted himself for the same cause. All these appeals were in vain. The rebels preferred to barter human lives for political advantages, such as recognition of the rebel Government.

114. It was in the face of this shocking attitude and these impossible demands that the idea of the rescue operation was born. In this connexion, rumours were already circulating in Belgium, which disturbed Congolese public opinion and, here again, I know what I am saying, because I was there. These rumours spoke of the need for Belgium to intervene in order to save the Belgians held as hostages at Stanleyville. The Congolese Government then adopted a firm attitude, which was expressed by its spokesman, Mr. Sinda, qualifying any unilateral intervention of this kind as outright aggression—and this is not quite the interpretation given or the texts cited by one representative, the representative of Algeria. Talks were then begun, resulting in the approval given by the Government, which is recorded in the letters from the Prime Minister of the Democratic Republic of the Congo addressed to the Ambassadors of the United States of America and Belgium at Leopoldville [S/6062 and S/6063].^{4/}

[The speaker read out the text of the letters.]

115. Following the authorization of the Government, the parachute drop took place in specified zones and for a specific purpose, with the least damage possible. At no time did the paratroops concern themselves with putting down the rebellion; that they did not do so is proved by the fact that the fighting between the Congolese National Army and the rebels continued after the paratroops had withdrawn. At this moment the paratroops are back in Belgium, and have been since 1 December; I was there when they all returned.

116. That is the context in which this rescue operation took place. You are now free to say whether or not this operation was what others have called an act of aggression by the forces of imperialism; you will also be free to say whether or not this operation

sens. Je vous en lis un: "Les Américains et les Européens seront gardés comme otages jusqu'à ce que Tshombé ait cessé d'utiliser les mercenaires." Les otages, qu'est-ce qu'on en fait? Je n'ai pas besoin de vous le dire.

112. Le gouvernement s'est trouvé devant le dilemme soit de laisser avancer les troupes et de courir le risque de voir massacrer les otages, soit de stopper l'avance dans l'espoir que les rebelles reviendraient à la raison. C'est durant cette période que se situe l'impatience de l'opinion congolaise.

113. Le gouvernement a mis à profit ce moment de répit pour lancer des appels répétés aux rebelles, en vue de permettre l'évacuation des étrangers. Le Secrétaire général des Nations Unies a lancé un appel similaire. La Commission *ad hoc* de l'OUA, par la voix de son président, a fait de même. Le représentant de la Croix-Rouge que je connais personnellement et avec qui j'ai parlé, que j'ai vu à maintes reprises, s'est enfin dépensé dans ce but. Tous ces appels sont restés vains. L'on a préféré marchander les vies humaines contre des avantages politiques tels que la reconnaissance du gouvernement rebelle.

114. C'est devant une attitude aussi inqualifiable et des exigences aussi impossibles qu'est née l'idée de l'opération de sauvetage. A cet effet, des rumeurs circulaient déjà en Belgique, rumeurs qui inquiétaient l'opinion congolaise et, encore une fois, j'en parle en connaissance de cause car j'étais sur les lieux. Ces rumeurs faisaient état de la nécessité, pour la Belgique, d'intervenir pour sauver ses ressortissants qui se trouvaient pris comme otages à Stanleyville. Le Gouvernement congolais a alors adopté une attitude ferme par la bouche de M. Sinda, son porte-parole, en qualifiant d'agression caractérisée toute intervention unilatérale de cette nature — et ce n'est pas tout à fait l'interprétation et les textes qu'a cités un représentant, en l'occurrence celui de l'Algérie. Les pourparlers ont alors débuté et ont abouti à l'accord du gouvernement, qui est consigné dans les lettres adressées par le Premier Ministre de la République démocratique du Congo aux ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique et de la Belgique à Léopoldville [S/6062 et S/6063]^{4/}.

[L'orateur donne lecture du texte de ces lettres.]

115. Après l'autorisation du gouvernement, le parachutage a eu lieu dans des zones déterminées, pour un but précis, avec le moins de dégâts possible. Jamais les parachutistes ne se sont préoccupés de réprimer la rébellion; la preuve, c'est que la bataille s'est poursuivie entre l'armée nationale congolaise et les rebelles alors que les parachutistes s'étaient retirés. A l'heure où je vous parle, depuis le 1^{er} décembre, les parachutistes sont rentrés en Belgique et je m'y trouvais lorsqu'ils sont tous revenus.

116. Voilà le contexte dans lequel a eu lieu cette opération de sauvetage. Il vous est loisible de dire maintenant si, oui ou non, cette opération est ce que d'autres ont appelé une agression des forces impérialistes; il vous sera également loisible de dire si,

^{4/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for October, November and December 1964.

^{4/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1964.

was what is called an interference in a country's internal affairs. As to the assertion that it entailed some threat to neighbouring countries, I can perhaps concede that; but of all those countries, only the Sudan has spoken. I would say to the Minister for Foreign Affairs of the Sudan that all that was needed was certain preventive measures at the frontier. In any event, this has only caused that country a scare, since none of the Belgian paratroops entered the Sudan and they have all been back in Belgium since 1 December.

117. As for the fears voiced by the Congo (Brazzaville), there is little basis for them in view of the distance separating Stanleyville from Brazzaville. To that country, too, I would say that it got off with a scare: the paratroops are no longer in the territory of the Democratic Republic of the Congo.

118. However, there is another point: why did these same countries, which spoke of threats to Africa when the Stanleyville operation was taking place, remain silent when three East African Governments requested the intervention of foreign troops to put down an insurrection? That is where the shoe pinches, that is the illogicality which, if persisted in, will lead to the failure of the whole system of co-operation we are trying to establish. It is worth quoting here what the Minister of State of Senegal said about the critics of the Congo's policies: "One cannot always see to what principles they are referring, but one can sometimes guess what interests they serve."

119. You will appreciate why no useful help in solving our difficulties could be found within the framework of OAU. We term rebels those who have set up an armed opposition to the legal Government; the same countries which have recognized our Government—Ghana, for example—call them nationalists, while others speak of patriots. Of course, anarchists and rebels have only to let their beards grow and trot out certain homilies on imperialism, colonialism and neo-colonialism, and to foment some trouble from a safe distance, to become nationalists in good standing. I know some of these nationalists who, for a time, shaved their beards in order to serve the Prime Minister during his stay in Madrid, and who today have become nationalists in order to fight him with bearded chins. That is paradoxical. I shall not dwell on this aspect, but I would wish the Council to have a clear picture of the manner in which the rebellion developed.

120. It was after Parliament recessed that the opposition to the outgoing Government began to assume a violent character. At Leopoldville, where I had been since March 1964, painful incidents of plastic bombing and the use of grenades against innocent people were the means employed by the opposition to express its discontent. There is no need for me to recount those appalling scenes, in which hand-grenades were thrown into crowds on their way to the polling booths, and into wedding processions, injuring men, women and children indiscriminately.

oui ou non, cette opération est ce qu'on appelle une ingérence dans les affaires internes d'un pays. Quant à l'affirmation selon laquelle cette opération aurait entraîné une certaine menace pour les pays voisins de cette zone, je peux encore l'admettre; mais de tous ces pays, seul le Soudan a parlé. Je dirai au Ministre des affaires étrangères du Soudan qu'il lui aurait suffi de prendre quelques mesures préventives à la frontière. En tout cas, pour l'instant, il en est quitte pour la peur parce qu'aucun parachutiste belge n'était allé au Soudan et qu'ils sont tous rentrés en Belgique depuis le 1er décembre.

117. Quant aux craintes de la République du Congo (Brazzaville), elles sont peu fondées étant donné la distance qui sépare Stanleyville de Brazzaville. A elle aussi, je dirai qu'elle en est quitte pour la peur; les parachutistes ne sont plus sur le territoire de la République démocratique du Congo.

118. Mais j'en viens à me poser une autre question: pourquoi ces mêmes pays, qui, à l'occasion de l'opération de Stanleyville, parlent de menaces pour l'Afrique, se sont-ils tus lorsque trois gouvernements de l'Afrique de l'Est ont demandé l'intervention de troupes étrangères pour mater l'insurrection? C'est là que le bât blesse, c'est là l'illogisme qui conduira, s'il se poursuit, à la faillite de tout le système de coopération que nous voulons instaurer. Cela vient à propos. Comme le disait le Ministre d'Etat du Sénégal de ces censeurs de la politique du Congo: "On ne voit toujours pas à quels principes on se réfère, mais on devine parfois à quels intérêts on se voue."

119. Vous comprendrez pourquoi il n'a pas été possible, au sein de l'OUA, de trouver une assistance valable pour la solution de nos difficultés. Nous appelons rebelles ceux qui ont formé une opposition armée contre le gouvernement légal; les mêmes pays qui ont reconnu notre gouvernement, en l'occurrence le Ghana, parlent de nationalistes et les autres de patriotes. Certes, il suffit de se laisser pousser la barbe et de répéter certaines leçons sur l'impérialisme, le colonialisme et le néo-colonialisme, et de fomentier quelques troubles d'assez loin, pour que d'anarchistes, de rebelles, vous deveniez nationalistes de bon ton. Je connais de ces nationalistes qui, un certain temps, s'étaient fait couper la barbe pour servir le Premier Ministre lors de son séjour à Madrid et qui, aujourd'hui, sont devenus nationalistes pour le combattre avec la barbe sous le menton. Cela est paradoxal. Je n'insisterai pas sur cet aspect, mais je voudrais que le Conseil soit éclairé sur l'évolution de la rébellion.

120. C'est depuis que le Parlement a été mis en vacance que l'opposition au gouvernement précédent a commencé à prendre un caractère de violence. A Léopoldville, où je me trouvais depuis mars 1964, des scènes pénibles de plasticage, de lancement de grenades sur des populations innocentes, étaient les moyens auxquels recourait l'opposition pour manifester son mécontentement. Je n'ai point besoin de vous citer ces scènes effroyables où des grenades ont été lancées sur les foules se dirigeant vers l'isoloir de vote, sur les invités à une fête de mariage, blessant indistinctement hommes, femmes et enfants.

121. On 30 June the legislature reached the end of its term, Parliament was dissolved and the Head of State accepted the resignation of the Adoula Government. I should mention that Adoula, while still in power, had given his consent, when the present Prime Minister, after receiving a royal welcome in Mali, had returned to Leopoldville. The Head of State entrusted him with the task of conducting consultations and then the task of forming a Government. He consulted all the political groups, even those which had adopted violence as a means of opposition, namely, the CNL. He even decided to go to Brazzaville to meet Gbenye and the others, and would have gone had not the authorities of Brazzaville refused.

122. The fact remains that, like the other big political groupings—the radicals and the Comité démographique africain—the CNL appointed members to assist in forming the transitional Government which undertook the task of restoring peace, of getting the economy started again, resuming the process of reconciliation and preparing for the parliamentary elections which are due to be held next February and March.

123. At that point the Government appealed to the whole population to put an end to violence, to return to their homes and to make up their differences in order to create the peaceful conditions necessary to hold elections. Some within the CNL heeded this appeal and returned home, and the acts of violence in Leopoldville ceased; others, intoxicated by the first military successes in the eastern part of the country, preferred to step up the violence in those regions. The Government was left with no alternative but to meet violence with violence.

124. Some have seen fit to lecture us on this matter of repression. I confess I am surprised to hear this kind of lecturing by the very same persons who, in their own countries, have practised and still practise violent repression of all opposition.

125. If we review the most recent examples of violent opposition in Africa, we note that in 1963 a revolt broke out in an East African State during the absence of its Head of State. On his return, the rebellion was put down mercilessly, with an iron hand. We heard echoes of this affair during our stay there shortly afterwards.

126. In January of 1964, three East African countries called in foreign troops to suppress a rebellion. Those who, in 1960, condemned the Congo's request for Belgian troops had to eat their words in February 1964 at Dar es Salaam, during the extraordinary session of the Council of Ministers of OAU. Today, they indulge in this false African indignation over an operation whose purpose was not even to put down the rebellion.

127. In 1964, my country witnessed a steady influx of black refugees from the Sudan, who were fleeing the cruel repressive measures taken by the Arab authorities of the north against the black populations. No indignation was voiced by the false brothers in that connexion.

121. Le 30 juin, la législature arrivait à son terme; les chambres étaient dissoutes et le Chef de l'Etat acceptait la démission du gouvernement Adoula. Je vous fais remarquer qu'Adoula était encore au pouvoir, et avait exprimé son accord, lorsque le Premier Ministre actuel, après avoir fait l'objet d'un accueil plein d'honneurs au Mali, rentrait à Léopoldville. Le chef de l'Etat le chargeait d'une mission d'information sur les possibilités de créer un gouvernement et lui demandait ensuite de former un gouvernement. Il est entré en consultations avec toutes les tendances politiques, même celles ayant adopté la violence comme moyen d'opposition, à savoir le CNL. Il avait même décidé de se rendre à Brazzaville pour rencontrer Gbenye et les autres, mais il s'est heurté au refus des autorités de Brazzaville.

122. Toujours est-il qu'à l'instar des autres grands groupements politiques, radicaux et Comité démocratique africain, le CNL a délégué des membres pour la formation du gouvernement de transition qui avaient pour tâche de pacifier le pays, de relancer l'économie, de rétablir le processus de réconciliation et de préparer les élections législatives qui sont prévues pour février-mars prochains.

123. Le gouvernement a lancé un appel à ce moment-là à tous les fils du pays pour qu'ils renoncent à la violence, qu'ils rentrent au pays et qu'ils se réconcilient afin de créer les conditions de paix nécessaires à l'organisation des élections. Au sein du CNL, certains ont entendu cet appel; ils sont rentrés et les violences à Léopoldville ont cessé, tandis que d'autres, grisés par les premiers succès militaires rencontrés dans l'Est du pays, ont préféré intensifier la violence dans ces régions. Il ne restait plus au gouvernement d'autre choix que de répondre à la violence par la violence.

124. Certains ont cru, en cette matière de répression, nous donner des leçons. J'avoue être surpris d'entendre ce genre de leçons de la bouche de ceux-là mêmes qui, dans leur pays, ont pratiqué ou pratiquent encore la répression violente de toute opposition.

125. Si nous passons en revue les dernières oppositions violentes survenues en Afrique, nous remarquons qu'en 1963 une révolte éclate dans un Etat de l'Afrique de l'Est durant l'absence de son chef d'Etat. A son retour, la rébellion est écrasée sans pitié et d'une manière forte. Nous en avons eu les échos durant notre séjour, qui a suivi de près d'ailleurs.

126. En janvier 1964, trois pays de l'Afrique de l'Est ont fait appel aux troupes étrangères pour réprimer la rébellion. Ceux-là qui, en 1960, ont condamné l'appel du Congo aux troupes belges se sont tenus cois en février 1964 à Dar es-Salam lors de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres de l'OUA. Aujourd'hui, ils proclament une fausse indignation d'Africains devant une opération dont l'objectif n'a même pas été de réprimer la rébellion.

127. En 1964, mon pays a connu un afflux constant des réfugiés noirs du sud du Soudan fuyant la sauvage répression que les autorités arabes du nord exerçaient contre les populations noires. Aucune indignation ne s'est manifestée de la part des faux frères.

128. In 1964 too, and well before the violence started in the Congo, Ben Bella's régime has been engaged in a struggle against the Kabyle opposition, using the means of mass destruction supplied to it by its friends in the East. Why do its friends not advise it to effect a reconciliation with these patriots who are fighting against the Ben Bella dictatorship? Where is Ferhat Abbas, where is Ben Khedda? Where are those who first fought at his side, Chaabani and Ait Ahmed? The former was cravenly executed without trial or sentence, while the latter would have suffered the same fate but for the intervention of certain Arab Governments that respected the courage and convictions of that great patriot. They desire above all to be Algerians; they do not wish to see the independence they won at such cost to be given as a gift on a silver platter to foreign ideologists. Of course, they will be condemned as reactionaries, as having sold out to the imperialist, colonialist and neo-colonialist forces. We have all heard that tune before, we know how the chorus goes and who composed it.

129. Nothing was heard in the Council from those now rising in false indignation when, in the areas they held, the rebels were barbarously massacring the entire intellectual élite. I do not have to tell you that at Kindu, Albertville, Uvira, Ikela, Boende, Paulis and elsewhere, all of the officials and employees of private organizations who could not show a MNC [Mouvement national congolais/Lumumba] card were executed. The atrocities that were committed in those places are so frightful that I am ashamed to think that my people were responsible for them. I shall merely read to you testimony gathered from eye-witnesses, some of it reported to me personally and directly. I was in Leopoldville when the survivors arrived and I questioned some of them—they were Congolese, for those who want their facts straight.

130. Here is what these witnesses said:

"Mr. Jean-Roger Ngumba, a former confidant of 'General' Nicolas Olenga, quotes the following words spoken by the Commander-in-chief of the rebel troops: 'The Chinese Communists have killed millions and millions of people. This is why they succeeded. We must follow their example.'

"These threats were no empty ones. At Stanleyville they assassinated the mayor, Mr. Léopold Matabo, who was dismembered alive by the rebel cannibals at the public market; the Provincial Secretary, Mr. Gabriel Baleté; the former Minister of Interior, Mr. Georges Kokonyange; the Director of the Provincial Ministry of the Interior, Pierre Alamazani; the mayor of the commune of Mangobo, Alfred Boningoli; the chief of the arabized district, Sabiti Mabé; the Editor-in-Chief of the local newspaper, La Gazette, Guillaume Zambite; Abbé Etienne of the Prémontrés Order and all the Court Magistrates except Crispin Lubanzi. Three of these magistrates were victims of most savage acts of cannibalism." ^{5/}

131. In this connexion I can recount to you what was told to me by an eye-witness who described

^{5/} See The Congo Rebellion, op. cit.

128. Cette même année, et depuis bien avant que la violence n'apparaisse au Congo, le régime de Ben Bella est en lutte, avec les moyens de destruction massive qui lui sont livrés par ses amis de l'Est, contre l'opposition kabyle. Pourquoi ses amis ne lui conseillent-ils pas de se réconcilier avec ces patriotes qui luttent contre la dictature ben-bellienne? Où est Ferhat Abbas, où est Ben Khedda? Où sont ses premiers compagnons de lutte, Chaabani et Ait Ahmed? Le premier, lâchement exécuté sans procès, sans jugement, tandis que l'autre aurait subi le même sort n'était l'intervention de certains gouvernements arabes respectueux du courage et des convictions de ce grand patriote. Ils veulent être avant tout Algériens et ne veulent pas que l'indépendance qu'ils ont si durement acquise soit servie en cadeau, sur un plateau d'argent, à des idéologues étrangers. Bien sûr, on les condamnera comme étant des réactionnaires, voués aux forces impérialistes, colonialistes et néo-colonialistes. Chacun de nous a déjà entendu la chanson, en connaît le refrain et sait qui l'a composée.

129. On ne les a pas entendus au Conseil, ceux qui ont proclamé leur fausse indignation, lorsque les rebelles massacraient d'une façon barbare toute l'élite intellectuelle des régions placées sous leur occupation. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'à Kindu, à Albertville, à Uvira, à Ikela, à Boende, à Paulis et ailleurs tous les fonctionnaires et employés de l'administration privée qui n'avaient pas la carte du MNC [Mouvement national congolais/Lumumba] étaient exécutés. Les atrocités qui y ont été commises sont si effroyables que j'ai honte pour mon peuple de savoir qu'il en est l'auteur. Je vous lirai simplement les témoignages recueillis de témoins oculaires et dont certains m'ont été rapportés à moi-même, personnellement et directement; car je me suis trouvé à Léopoldville lorsque les rescapés sont arrivés et j'en ai interrogé quelques-uns, des Congolais, pour ceux qui aiment la précision.

130. Voici ce qu'ont dit ces témoins:

"M. Jean-Roger Ngumba, ancien confidant du "général" Nicolas Olenga, cite les paroles suivantes du Commandant en chef des troupes rebelles: "Les communistes chinois ont tué des millions et des millions de personnes. C'est bien la raison pour laquelle ils ont réussi. Nous devons suivre leur exemple."

"Ces menaces ne restèrent pas vaines. A Stanleyville ont été assassinés le premier bourgmestre, M. Léopold Matabo, démembré vivant par des rebelles anthropophages sur le marché public; le secrétaire provincial, M. Gabriel Baleté; l'ex-ministre de l'intérieur, Georges Kokonyange; le directeur du ministère provincial de l'intérieur, Pierre Alamazani; le bourgmestre de la commune de Mangobo, Alfred Boningoli; le chef de la circonscription des Arabisés, Sabiti Mabé; le rédacteur en chef du journal local la Gazette, Guillaume Zambité; l'abbé Etienne, de l'ordre des Prémontrés, et tous les magistrats du Parquet, sauf Crispin Loubangi. Trois de ces magistrats ont été victimes d'actes de cannibalisme les plus sauvages ^{5/}."

131. A ce sujet, je peux vous rapporter ce qui m'a été raconté par un témoin oculaire qui m'a dit

^{5/} Voir La Rébellion au Congo, op. cit.

how a certain citizen was killed at the foot of the Lumumba monument in Stanleyville: they cut open his abdomen and chest, pulled out his heart and kidneys and ate them before the eyes of his wife and his children. With their mouths still full of blood, some of them went to a nearby bakery to get some bread, the better to swallow the pieces which they had in their mouths.

"More than 2,000 Congolese, the élite of the region, were massacred in Stanleyville, killed with machetes, beaten to death or burned alive. The Patrice Lumumba monument in the centre of the town served as an altar for these bloody sacrifices and it is true that despite torrential equatorial rains the ground at this spot is still stained red from the blood of our compatriots.

"A Pakistan refugee from Stanleyville gave his version of what he saw:

"One day the rebels led to the Lumumba monument prisoners. All the population was forced to witness a horrible butchery: some of the prisoners had their feet cut off, others their legs, and still others their hands or their sexual organs which were then thrust into their mouths! "

I apologize for these details, but I had to give them to you. I quote again:

"Another day a Stanleyville resident who had numerous friends in the ranks of Stanleyville government officials, was taken 100 kilometres from the city and killed by five shots. They buried him half in the ground and half out leaving the upper part of his body above ground. We visited this spot with five of his friends and saw the bodies of several hundred Africans ... "

"In Kindu, capital of Maniema province, more than 800 personages and functionaries were assassinated without any form of legal process ...

"In Paulis the Governor of Uele Province, Mr. Mambaya, his provincial secretary, Mr. Joseph Tabalo, as well as members of Radeco, the party of Mr. Cyrille Adoula, civil servants, teachers, magistrates and military prisoners, were executed en masse ... The number of victims exceeded 4,000." ^{5/}

132. I do not need to quote the testimony of a woman from Kindu, which I had from her own lips as she told it to me personally. This woman was forced to witness, together with her children, the murder—the execution of her husband. They made him swallow a litre of petrol, they pierced his stomach and set him afire, and his wife and children were showered with fragments of the body of their husband and father.

133. I shall desist from giving you these details. Here you see what these false brothers call liberation. And yet there are those who say that repression, in such circumstances, should be considerate!

134. I apologize for being so deeply moved as I relate these facts. They affect me personally, as a man. As a matter of fact, I come from the region in which the rebellion, the armed revolution, first broke out, and I do not need to go into how I feel in this matter or

comment un citoyen a été abattu devant le monument Lumumba à Stanleyville: on lui a ouvert l'abdomen et le thorax, on a retiré son cœur, on a retiré les reins et on les a mangés sous les yeux de sa femme et de ses enfants. Ayant encore du sang plein la bouche, certains se sont rendus à la boulangerie à côté pour demander du pain afin de mieux pouvoir avaler les morceaux qu'ils avaient dans la bouche. Je cite:

"Plus de 2 000 Congolais, appartenant à l'élite de la région, ont été massacrés à Stanleyville, tués à coups de machette ou brûlés vifs. Le monument Patrice Lumumba, installé dans le centre de la ville, servait d'autel pour ces sacrifices sanglants, et il est exact qu'en dépit des pluies équatoriales torrentielles le sol, à cet endroit, reste rouge du sang des compatriotes congolais.

"Un réfugié pakistanais de Stanleyville donne de son côté le témoignage suivant:

"Un jour, les rebelles ont conduit devant le monument Patrice Lumumba un groupe de Congolais "arrêtés. Toute la population a été obligée d'assister "à une horrible boucherie: certains prisonniers ont "eu les pieds tranchés, d'autres les jambes, d'autres "encore les mains ou leurs organes sexuels, qui leur "étaient placés ensuite dans la bouche."

Je m'excuse de ces détails, mais je me devais de vous les donner. Je poursuis:

"Un autre jour, un habitant de Stanleyville, qui comptait de nombreux amis dans les milieux gouvernementaux, a été conduit à 100 kilomètres de la ville et tué par cinq balles. Ils l'ont enseveli à moitié, laissant la partie supérieure du corps hors de la terre. En compagnie de cinq de ses amis, nous avons visité cet endroit et nous avons vu les corps de plusieurs centaines d'Africains ... "

"A Kindu, chef-lieu du Maniéma, plus de 800 personnalités et fonctionnaires congolais ont été assassinés, sans aucune forme de procès ...

"A Paulis, le gouverneur de la province des Uélé, M. Mambaya, son secrétaire provincial M. Joseph Tabalo, ainsi que les membres du Radeco, parti de M. Cyrille Adoula, les fonctionnaires, les enseignants, les magistrats et les prisonniers militaires furent exécutés en masse ... Le chiffre des victimes dépasse 4 000 ^{5/}."

132. Je n'ai pas besoin de vous citer le témoignage d'une femme de Kindu; je le tiens de la bouche de cette femme, qui me l'a rapporté à moi-même. Cette femme a dû assister avec ses enfants à l'assassinat, à l'exécution de son mari. On a fait avaler à celui-ci un litre d'essence, on lui a percé l'estomac, on y a mis le feu, et sa femme et ses enfants ont reçu sur leurs corps les chairs de leur mari et père.

133. Je ne continuerai pas à vous donner de ces détails. Voilà ce que les faux frères appellent la libération. Et l'on demande que la répression, dans des circonstances pareilles, soit prévenante!

134. Je m'excuse d'être si ému en relatant ces faits. C'est qu'ils m'affectent personnellement en tant qu'homme. En effet, je suis originaire de la région dans laquelle a éclaté en premier lieu la rébellion, la révolution armée, et je n'ai pas besoin de donner

my feelings concerning my own family. You will appreciate my indignation on hearing people here publicly support those responsible for so much misery in the eastern and northern parts of the Republic.

135. Certain delegations, in speaking on this question, have alluded to the African political solution recommended by the Council of Ministers of the Organization of African Unity at its extraordinary session of September last.

136. I took part in the discussions and I feel bound to make some comments on the resolution, dated 10 September 1964 which reads as follows:

"The Council of Ministers of the Organization of African Unity meeting for its Third Extraordinary Session in Addis Ababa from 5 to 10 September 1964, to examine the Congolese problem, its repercussions on the neighbouring states and on the African scene at large;

"Having studied the messages addressed to it by several African Heads of State and Government, especially that of President Kasa-Vubu expressing his conviction that the solution to the Congolese problem should be found within the Organization of African Unity;

"Having noted the invitations of the Governments of the Democratic Republic of the Congo, the Republic of the Congo (Brazzaville) and the Kingdom of Burundi to the OAU to send a fact-finding and goodwill mission to their countries to seek means of restoring normal relations between the Democratic Republic of the Congo and the Republic of the Congo (Brazzaville) and between the Democratic Republic of the Congo and the Kingdom of Burundi;

"Taking note of the statement by the Prime Minister of the Democratic Republic of the Congo indicating his efforts and desire to bring about national reconciliation in his country;

"Deeply concerned by the deteriorating situation in the Democratic Republic of the Congo resulting from foreign intervention as well as use of mercenaries principally recruited from the racist countries of South Africa and Southern Rhodesia;

"Reaffirming the resolutions of the Organization of African Unity inviting all African states to abstain from any relationship whatsoever with the Government of South Africa because of its policy of apartheid;"

How many African States are not complying with this part of the resolution! I continue:

"Considering that foreign intervention and the use of mercenaries has unfortunate effects on the neighbouring independent states as well as on the struggle for national liberation in Angola, Southern Rhodesia, Mozambique and the other territories in the region which are still under colonial domination, and constitutes a serious threat to peace in the African continent;

des détails sur ce que je ressens et sur mes sentiments en ce qui concerne ma propre famille. Vous comprendrez mon indignation d'entendre ici des gens soutenir publiquement ceux qui sont à l'origine de tant de misères à l'est et au nord de la République.

135. Certaines délégations, parlant de la question, ont fait référence à la solution politique africaine préconisée par le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine à sa session extraordinaire de septembre dernier.

136. J'ai participé aux débats et je ne peux m'empêcher ici d'émettre des commentaires sur la résolution en date du 10 septembre 1964 qui se lit comme suit:

"Le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine réuni en troisième session extraordinaire à Addis-Abéba du 5 au 10 septembre 1964 pour examiner le problème congolais, ses repercussions sur les Etats voisins et sur le continent africain dans son ensemble,

"Ayant pris connaissance des messages adressés au Conseil par plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains, notamment celui par lequel le président Kasa-Vubu exprime sa conviction que la solution du problème congolais doit être trouvée au sein de l'Organisation de l'unité africaine;

"Ayant pris note des invitations des gouvernements de la République démocratique du Congo, de la République du Congo (Brazzaville) et du Royaume du Burundi adressées à l'Organisation de l'unité africaine en vue d'envoyer une mission d'enquête et de bons offices dans leurs pays respectifs afin de rechercher les moyens de normaliser les rapports entre la République démocratique du Congo et la République du Congo (Brazzaville) et entre la République démocratique du Congo et le Royaume du Burundi;

"Prenant acte de l'intervention du Premier Ministre de la République démocratique du Congo, faisant part de ses efforts et de son désir d'obtenir une réconciliation nationale dans son pays;

"Profondément préoccupé par la détérioration de la situation dans la République démocratique du Congo notamment à la suite des interventions étrangères ainsi que des mercenaires recrutés principalement dans les pays racistes de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud;

"Réaffirmant les différentes résolutions de l'Organisation de l'unité africaine invitant tous les Etats africains à s'abstenir d'entretenir des rapports de quelque nature que ce soit avec le Gouvernement de l'Afrique du Sud en raison de sa politique d'apartheid;"

Que d'Etats africains ne respectent pas cette partie de la résolution! Je poursuis:

"Considérant que l'intervention étrangère et des mercenaires au Congo a des incidences fâcheuses sur les pays indépendants voisins ainsi que sur la lutte de libération nationale de l'Angola, de la Rhodésie du Sud, du Mozambique et des autres territoires de cette région encore sous domination coloniale et constitue une grave menace à la paix du continent africain;

"Convinced that the solution to the Congolese problem, although essentially political, depends on the pursuit of national reconciliation and the restoration of order,"—and I stress this—"so as to permit stability, economic development of the Congo, as well as the safeguarding of its territorial integrity;..."

Then comes the operative part of the resolution:

"1. Appeals to the Government of the Democratic Republic of the Congo to stop immediately the recruitment of mercenaries and to expel as soon as possible all mercenaries of whatever origin who are already in the Congo so as to facilitate an African solution.

"2. Notes the solemn undertaking of the Prime Minister of the Democratic Republic of the Congo to guarantee the security of combatants who lay down their arms.

"3. Requests especially all those now fighting to cease hostilities so as to seek, with the help of the Organization of African Unity, a solution that would make possible national reconciliation and the restoration of order in the Congo.

"4. Appeals to all the political leaders of the Democratic Republic of the Congo to seek, by all appropriate means, to restore and consolidate national reconciliation.

"5. Decides to set up and to send immediately"—I emphasize this—"to the Democratic Republic of the Congo, the Republic of the Congo (Brazzaville) and the Kingdom of Burundi an ad hoc Commission consisting of Cameroun, Ethiopia, Ghana, Guinea, Nigeria, Somalia, Tunisia, United Arab Republic, Upper Volta and placed under the effective Chairmanship of His Excellency Jomo Kenyatta, Prime Minister of Kenya, which will have the following mandate:

"(a) To help and encourage the efforts of the Government of the Democratic Republic of the Congo in the restoration of national reconciliation in conformity with paragraphs 2 and 3 above;

"(b) To seek by all possible means to bring about normal relations between the Democratic Republic of the Congo and its neighbours, especially the Kingdom of Burundi and the Republic of the Congo (Brazzaville),

"6. Invites this Commission to submit its report to the Administrative Secretary-General [of OAU], for immediate distribution to all Member States.

"7. Appeals strongly to all powers at present intervening in the internal affairs of the Democratic Republic of the Congo to cease their interference. The Member States are further invited to give instructions to their diplomatic missions accredited to these powers with the view of impressing upon them this appeal.

"8. Requests all Member States to refrain from any action that might aggravate the situation in the Democratic Republic of the Congo, or worsen the relationship between the Democratic Republic of the Congo and its neighbours.

"Considérant que si la solution du problème congolais est essentiellement politique seuls la poursuite de la réconciliation nationale et le retour à l'ordre" — je souligne ceci — "peuvent permettre la stabilité et le développement économique de ce pays ainsi que la sauvegarde de son intégrité territoriale;..."

Voici le dispositif de la résolution:

"1. Invite le Gouvernement congolais à arrêter immédiatement le recrutement des mercenaires de toute provenance et à renvoyer ceux actuellement au Congo dans le plus bref délai, afin de permettre une solution africaine du problème congolais;

"2. Prend acte de l'engagement solennel du Premier Ministre de la République démocratique du Congo d'assurer la sécurité aux combattants qui déposeraient les armes;

"3. Demande notamment à ceux qui se battent d'arrêter le combat en vue de rechercher avec le concours de l'Organisation de l'unité africaine une solution permettant la réconciliation nationale et le rétablissement de l'ordre au Congo;

"4. Fait appel à tous les leaders politiques de la République démocratique du Congo de rechercher tous les moyens nécessaires pour restaurer la réconciliation nationale et la consolider;

"5. Décide de créer et d'envoyer immédiatement" — j'insiste — "au Congo (Léopoldville), au Burundi et au Congo (Brazzaville) une commission ad hoc composée de: Cameroun, Ethiopie, Ghana, Guinée, Nigéria, Somalie, Tunisie, République arabe unie, Haute-Volta, et placée sous la présidence effective de Son Excellence Jomo Kenyatta, premier ministre du Kenya, et qui aura pour mandat:

"a) D'appuyer et d'encourager les efforts du Gouvernement de la République démocratique du Congo tendant à instaurer la réconciliation nationale conformément aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus;

"b) De rechercher tous les moyens possibles pour normaliser les rapports entre la République démocratique du Congo et ses voisins, notamment le Burundi et la République du Congo (Brazzaville);

"6. Invite la Commission à transmettre son rapport au Secrétaire général [de l'OUA] pour qu'il soit distribué sans délai aux Etats membres;

"7. Lance un appel énergique à toutes les puissances qui interviennent actuellement dans les affaires intérieures de la République démocratique du Congo et leur demande de mettre un terme à leur ingérence. Les Etats Membres sont en outre invités à instruire leurs missions diplomatiques auprès de ces puissances pour appuyer cet appel;

"8. Demande à tous les Etats membres de s'abstenir de toutes actions susceptibles d'aggraver la situation au Congo ou d'envenimer les relations entre la République démocratique du Congo et ses voisins;

"9. Requests the Administrative Secretary-General to provide the Commission with all the necessary assistance to accomplish its mission."

I have just read to you, from a photostat in my possession, the complete text of the resolution of the Organization of African Unity.

137. This resolution, in the voting on which my Government abstained, requires some clarification on the question of a political solution, the halting of the recruitment of so-called "mercenary" volunteers, the cessation of hostilities, the establishment of the ad hoc Commission and the way in which the latter fulfilled its task.

138. My delegation must point out that the preambular paragraph referring to a political solution links reconciliation with the restoration of order and makes it conditional on the restoration of order. None of us here would assert that order prevails where citizens engage in armed opposition to the legitimate authority.

139. On the subject of stopping the recruitment of mercenaries, as they are called, I must digress in order to make the situation clear.

140. Last September, at Addis Ababa, the Prime Minister asked the Council of Ministers to agree that any African country to which the Government of the Republic appealed might grant it military assistance for the maintenance of order in pacified areas.

141. The Council stated that it was not its duty to do this, but on the other hand expressed the wish that volunteers who had been enlisted individually to serve in our army should be expelled immediately and not replaced—this at a time when our army was having to face an opposition which was also armed. That was the stumbling-block. Since the one conditioned the other, the refusal of the one should make the other inapplicable. Some people, however, would have preferred the Organization of African Unity to force troops on the Congo without its consent. It is easy to guess from which sources these mercenaries would have been sought: from one African Government, for instance, which advertises them ad lib on the specious pretext of its country's African mission. This, again, was something to which we could not agree.

142. Moreover, the resolution prescribed that we should halt the recruitment of mercenaries of whatever origin, and expel, as soon as possible, all those already in the Congo. I stress these words "of whatever origin". It would have been easy for us to expel those who were under our control; but we were also to seek out and expel those who might be under the control of the rebels. So long as we are not in control of the whole of our territory, it is difficult for us to comply fully with the obligation imposed on us by operative paragraph one.

143. As regards the cessation of hostilities, which is referred to in operative paragraph 3, my Government and other Governments rightly pointed out that a cease-fire could not be imposed on a Government which was coping with an armed rebellion. The

"9. Prie le Secrétaire général administratif de fournir à la Commission tous les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission."

Voilà le texte intégral de la résolution de l'Organisation de l'unité africaine, d'après la photocopie dont je dispose.

137. L'examen de cette résolution — mon gouvernement s'est abstenu lors du vote sur le projet — mérite quelques mots d'explication en ce qui concerne la solution politique, l'arrêt du recrutement des volontaires dits "mercenaires", l'arrêt des combats, la création de la Commission ad hoc et la manière dont celle-ci s'est acquittée de sa tâche.

138. En ce qui concerne le considérant sur la solution politique, ma délégation se doit de faire remarquer que la réconciliation est liée au retour à l'ordre et qu'elle est même conditionnée par ce retour à l'ordre. Et personne ici ne peut dire que l'ordre existe quelque part lorsque des citoyens manifestent une opposition armée à l'autorité légitime.

139. Quant à la cessation du recrutement de prétendus mercenaires, je me dois d'ouvrir une parenthèse pour mieux expliquer ce qu'est la situation.

140. En septembre, à Addis-Abéba, le Premier Ministre a demandé au conseil des ministres d'accepter que les pays africains auxquels le Gouvernement de la République ferait appel puissent lui accorder une assistance militaire pour maintenir l'ordre dans les régions pacifiées.

141. Le Conseil a exprimé ne pas devoir le faire, mais il voulait, par contre, que les volontaires engagés à titre individuel pour servir dans les cadres de notre armée soient immédiatement renvoyés sans être remplacés, et ce à un moment où cette même armée devait faire face à une opposition également armée. C'est là la pierre d'achoppement. L'un conditionnant l'autre, le refus de l'un devrait entraîner la non-application de l'autre. Mais ce qu'auraient préféré certains, c'est que l'OUA impose des troupes au Congo et ce sans son consentement. On devine où l'on serait allé chercher ces mercenaires dont l'un des gouvernements africains fait de la publicité à volonté sous le prétexte fallacieux de la vocation africaine de son pays. Cela, nous ne pouvions pas non plus l'accepter.

142. Par ailleurs, la résolution nous obligeait à cesser le recrutement de mercenaires de toute provenance et à renvoyer ceux actuellement au Congo dans le plus bref délai. J'insiste sur les mots "de toute provenance". Il nous était facile de renvoyer ceux qui étaient sous notre contrôle; mais nous avions aussi l'obligation de rechercher et de renvoyer ceux qui auraient pu être sous le contrôle des rebelles. Aussi longtemps que nous n'exerçons pas notre contrôle sur tout le territoire, il nous est difficile d'exécuter entièrement l'obligation que nous impose le paragraphe 1 du dispositif.

143. En ce qui concerne l'arrêt des combats, mentionné au paragraphe 3 du dispositif, mon gouvernement avec d'autres gouvernements a fait remarquer à juste titre que l'on ne peut imposer un cessez-le-feu à un gouvernement qui fait face à une rébellion

term "cease-fire" was therefore deleted from the text. Nevertheless, the words "all those now fighting" were retained, to be understood in conjunction with operative paragraph 2, which speaks of the guarantee of security to be given by the Government to the combatants who lay down their arms.

144. I now turn to operative paragraph 5, which deals with the ad hoc Commission. I regret having to mention this Commission here, because I regard it as a Commission answerable to the Council of Ministers of the Organization of African Unity, to which body alone I consider myself authorized to criticize it. Nevertheless, since those whom a journalist has called the vanguard of Africa have discussed it, I feel obliged to place my own view, likewise, on record.

145. The ad hoc Commission received the following mandate: "(a) to help and encourage the efforts of the Government of the Democratic Republic of the Congo in the restoration of national reconciliation in conformity with paragraphs 2 and 3 above; (b) to seek by all possible means to bring about normal relations between the Democratic Republic of the Congo and its neighbours, especially the Kingdom of Burundi and the Republic of the Congo (Brazzaville)."

146. With regard to the Congolese problem, the Council of Ministers wished the ad hoc Commission to visit immediately—I emphasize this last word—the Congo (Leopoldville), Burundi and the Congo (Brazzaville). Those are the terms of the resolution.

147. What did the Commission do? It hastily sent a sub-commission to Washington, while refusing to leave Nairobi and confining itself to appeals—which proved ineffectual—for the cessation of hostilities.

148. Why did it not go to Leopoldville, as the Government has frequently invited it to do? Why did it not go to Stanleyville to ask the leaders of the revolt to cease fighting? Why, when Ikela, Boende and other places were falling into the hands of the rebels and Coquilhatville was threatened, did the Commission make no protest? Why did it remain silent when officials and company employees were being massacred by the rebels at Boende, Ikela and Stanleyville?

149. But now that Stanleyville has fallen, the rebel leaders are in disarray and thousands of combatants have laid down their arms, discouraged, disappointed and left in the lurch by their leaders—who had time to store their stocks of gold elsewhere, so that they can travel and live in luxury hotels—the Commission suddenly bestirs itself. Having found it unnecessary to meet since the Addis Ababa and Nairobi meetings, it convenes a meeting post-haste because Stanleyville, the rebel stronghold, has fallen.

150. On the question of the mission to Washington, I should like to say that the Commission exceeded its powers by sending a sub-commission there. The Commission, of course, based its decision on opera-

armée. Aussi, dans le texte, a-t-on écarté le terme de "cessez-le-feu". Néanmoins, on a maintenu les mots "tous ceux qui se battent", ceci devant être lié au paragraphe 2 du dispositif qui parle de la garantie de sécurité donnée par le gouvernement aux combattants qui déposeraient les armes.

144. J'en arrive enfin au paragraphe 5 du dispositif où il est question de la Commission ad hoc. C'est à regret que je me vois ici obligé d'en parler, car je la considère comme une commission relevant du Conseil des ministres de l'OUA, seul organe devant lequel je me crois autorisé à la critiquer. Néanmoins, puisque ceux-là qu'un journaliste a bien voulu appeler l'avant-garde de l'Afrique en ont parlé, je me sens obligé d'émettre également mon point de vue.

145. La Commission ad hoc a reçu pour mandat: "a) d'appuyer et d'encourager les efforts du Gouvernement de la République démocratique du Congo tendant à instaurer la réconciliation nationale conformément aux paragraphes 2 et 3 ci-dessus; b) de rechercher tous les moyens possibles pour normaliser les rapports entre la République démocratique du Congo et ses voisins, notamment le Burundi et la République du Congo (Brazzaville)."

146. En ce qui concerne le problème congolais, le Conseil des ministres a voulu que la Commission ad hoc se rende immédiatement — je souligne ce dernier mot — au Congo (Léopoldville), au Burundi et au Congo (Brazzaville). Ce sont là les termes de la résolution.

147. Qu'a fait la Commission? Elle s'est empressée d'envoyer une sous-commission à Washington pendant qu'elle-même se refusait à quitter Nairobi et se contentait des appels, d'ailleurs inefficaces, à la cessation des hostilités.

148. Pourquoi n'est-elle pas venue à Léopoldville où le gouvernement l'a invitée à maintes reprises? Pourquoi ne s'est-elle pas rendue à Stanleyville pour demander aux dirigeants de la rébellion de faire cesser les combats? Pourquoi, pendant que Ikela, Boende, etc., tombaient entre les mains des rebelles et que Coquilhatville était menacée, la Commission n'a-t-elle élevé aucune protestation? Pourquoi s'est-elle tue devant les massacres des fonctionnaires et des employés des sociétés, massacres perpétrés par les rebelles à Boende, Ikela et Stanleyville?

149. Mais que Stanleyville tombe, que les chefs rebelles soient en débandade, que des milliers de combattants déposent maintenant les armes, découragés, déçus et abandonnés dans la misère par leurs chefs qui ont eu le temps de déposer des stocks d'or ailleurs, ce qui leur permettra de voyager et d'habiter des hôtels de luxe, voilà que la Commission s'ébranle tout d'un coup. Elle n'a pas cru nécessaire de siéger depuis la session de Nairobi, consécutive à celle d'Addis-Abéba, mais elle convoque dare-dare une réunion parce que Stanleyville, le bastion des rebelles, est tombé.

150. Pour revenir à ce voyage à Washington, je voudrais dire que la décision de la Commission d'envoyer une sous-commission à Washington constitue un abus de pouvoir. Certes, la Commission lie sa

tive paragraph 7 of the resolution, which includes the following sentence:

"Appeals strongly to all powers at present intervening in the internal affairs of the Democratic Republic of the Congo to cease their interference."

When this paragraph was discussed—and I took part in that discussion—one delegation wished to specify the States which were intervening. The Council of Ministers refused to accept this standpoint, leaving the responsibility to each country to make an appeal to the proper quarter. The Commission, turning a deaf ear to that part of its mandate from the Council, ventured to exceed its instructions and arrogated to itself the responsibility which the Council of Ministers had specifically left to each member State.

151. Because of these variant attitudes, these illogicalities—which, I hope, stem from our Organization's youth and are consequently temporary—it will be difficult, even within the Organization of African Unity, to reach an immediate solution to the thorny problem of the Congo. Even proposals that are excellent in theory will be difficult to apply within an Organization in which we are not all speaking the same language.

152. I regret that such a situation has arisen; but I must, if I am not to play the ostrich, draw attention to it. The solution to the Congolese problem must be found by the Congolese and by them alone, with the help of those who are willing to co-operate with them by respecting their sovereignty and by not trying to place their country under the trusteeship of some organization or other.

153. So far as the ad hoc Commission is concerned, I shall stop there. I merely wished to explain the context in which this resolution, to which so many speakers have referred, was adopted—especially as the text before you contained gaps which, at first glance, might have suggested that there had been some tendentious omissions.

154. I have listened to the previous speakers. I have heard their references to foreign newspapers and foreign news agencies. May I follow their example and say, in this connexion, that I happened to read issue No. 210 of the magazine Jeune Afrique of 13 December 1964, page 6 of which carries an article by Simon Malley, an African journalist from Tunisia and therefore better informed on the facts and events taking place in North Africa. Let us listen to this enlightening article. Its title is: "African reply: Direct Action in the Congo. Ten African countries declare war on Tshombé". Here is the text:

"One of the 'ultra-secret' decisions adopted by a group of African Heads of State at the last Conference of Non-Aligned Countries at Cairo has been implemented. This is the most important result of the recent Belgian-American intervention at Stanleyville. A battalion of military 'experts and advisers' of the United Arab Republic has just left Cairo for an 'unknown destination' in Africa. About a hundred

décision aux dispositions du paragraphe 7 du dispositif de la résolution où il est dit:

"Lance un appel énergique à toutes les puissances qui interviennent actuellement dans les affaires intérieures de la République démocratique du Congo et leur demande de mettre un terme à leur ingérence."

Mais, lors de la discussion de ce paragraphe — et j'y ai participé — une délégation avait cru bon de spécifier les Etats qui intervenaient. Le Conseil des ministres a refusé de suivre ce point de vue, chaque pays endossant la responsabilité propre d'entamer une démarche auprès de qui il voulait. La Commission, mandataire du Conseil, ne l'entendant pas de cette oreille, s'est autorisée à aller au-delà de ce qui lui était permis, endossant ce que le Conseil des ministres, son mandant, avait formellement laissé à l'appréciation de chaque Etat membre.

151. Voilà pourquoi il sera difficile, même au sein de l'Organisation de l'unité africaine, en raison de ces attitudes doubles, de ces illogismes — qui, j'espère, sont les conséquences de la jeunesse de notre Organisation et, par conséquent, passagers — de trouver une solution à cet épineux problème du Congo dans l'immédiat. Même les meilleures propositions théoriques trouveront difficilement une application dans le cadre d'une organisation où nous ne parlons pas tous le même langage.

152. D'un côté, je regrette une telle situation; mais, de l'autre, je suis obligé de la constater pour ne pas faire comme l'autruche. La solution du problème du Congo, ce seront les Congolais qui devront la trouver, et eux seuls, avec l'aide de ceux qui voudront coopérer avec eux en respectant leur souveraineté et non en cherchant à placer notre pays sous la tutelle de quelque organisation que ce soit.

153. Je m'arrêterai là en ce qui concerne la Commission ad hoc. J'ai simplement voulu vous éclairer sur le contexte dans lequel cette résolution, à laquelle tant d'orateurs ont fait allusion, a été adoptée, ceci d'autant plus que le texte que vous aviez sous les yeux comportait des vides qui, à première vue, pouvaient laisser soupçonner des omissions tendancieuses.

154. J'ai entendu les orateurs qui m'ont précédé. Je les ai entendus faire des références à des journaux étrangers, à des agences étrangères d'information. Je me permettrai de faire de même et de dire à cet effet qu'il m'est arrivé de lire le No 210 de la revue Jeune Afrique paru le 13 décembre 1964 où, à la page 6, il y a un article de Simon Malley, journaliste africain, Tunisien, et, de ce fait, mieux renseigné sur les faits et événements de l'Afrique du Nord. Écoutons cet article édifiant. Il porte pour titre: "Riposte africaine: action directe au Congo. — Dix pays d'Afrique déclarent la guerre à Tshombé." En voici le texte:

"L'une des décisions 'ultra-secrètes' adoptée par un groupe de chefs d'Etat africains au cours de la dernière Conférence des pays non alignés du Caire est entrée en exécution. Telle est la conséquence la plus importante de la récente intervention belgo-américaine à Stanleyville. Un bataillon d'"experts et conseillers" militaires de la République arabe unie vient de quitter le Caire pour une "destination

senior officers from Algeria, Mali, Guinea, Ghana and the Sudan are 'on the move', while very large consignments of arms coming from a number of African countries and destined for guerrilla operations are on their way. Moreover, four countries bordering on the Congo have already decided to allow their territory to be used for any military preparations called for by the revolutionary government of Gbenye. These countries are the Congo (Brazzaville), Uganda, Tanzania and the Sudan."

There is nothing conditional about this.

"So Africa has at last decided to react and to take direct action. These pioneer countries will no longer wait for 'decisions' by the OAU"—the organization we are referred to for a solution—"and will no longer put up with the manoeuvres of those who, like Nigeria, 'justify and explain' the Belgian-American military intervention, as the Nigerian Minister of Foreign Affairs, Jaja Wachuku, recently did or as his Ambassador at the United Nations, Adebo attempted to do.

"Secret conference.—It was at Cairo, at the suggestion of Modibo Keita and Ben Bella, that a number of African Heads of State present for the Conference of Non-Aligned Countries decided to hold a secret meeting, about which no newspaper in the world has yet given any details or even reported that it took place"—a question of priority. "The purpose of this 'conference within a conference' was to define the 'concrete' measures to be taken, in the months ahead, to cope with the conspiracy threatening the Congo.

"Those taking part in this 'council of war', so to speak, were Nasser, Ben Bella, Modibo Keita, Sékou Touré, Nkrumah, Nyerere, Kenyatta and Massemba-Debat."

I continue:

"Conclusions.—Two main conclusions were reached." There is no conditional clause here. "First, the survival of Tshombé's régime in the Congo constitutes a threat to every African State, and particularly to those whose revolutionary or progressive régimes are a source of concern to the Western Powers. Once it was consolidated and had got rid of the 'rebels', the Tshombé régime would quickly become a counter-revolutionary base from which all the plots hatched against 'undesirable' countries or régimes would radiate. Thanks to the substantial economic and military help that Tshombé would then be able to obtain, Leopoldville would become a sort of 'cancer' from which the evil could easily spread to the whole of Africa. That, at any rate is the analysis which was made by Massemba-Debat, Nyerere, Ben Bella and others."

This is still unconditional.

"At Cairo: 'They' are too powerful.—The second conclusion was to make long-term preparations with a view to helping the Gbenye Government directly and more substantially than in previous

inconnue" en Afrique. Une centaine d'officiers supérieurs algériens, maliens, guinéens, ghanéens, soudanais, sont, d'autre part, "en mouvement", tandis que de très importants chargements d'armes envoyés par plusieurs pays africains et destinés aux opérations de guérilla sont en route. Quatre pays limitrophes du Congo ont déjà, par ailleurs, décidé de prêter leur territoire à tous les préparatifs militaires requis par le gouvernement révolutionnaire de Gbenye: il s'agit en l'occurrence du Congo (Brazzaville), de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Soudan."

Il ne s'agit pas de conditionnel.

"L'Afrique a donc enfin décidé de réagir et de passer à l'action directe. Ces pays d'avant-garde n'attendront désormais plus les "décisions" de l'OUA" — et on voudrait nous y référer pour une solution — "et ne s'accommoderont plus des manoeuvres de ceux, comme la Nigéria, qui "justifient et expliquent" l'intervention militaire belgo-américaine, comme l'a récemment fait le Ministre nigérien des affaires étrangères, Jaja Wachuku, ou comme a tenté de le faire aux Nations Unies son ambassadeur Adebo.

"Conférence secrète. — C'est au Caire, sur la suggestion de Modibo Keita et de Ben Bella qu'un certain nombre de chefs d'Etat africains réunis à l'occasion de la Conférence des non-alignés décidèrent de tenir un conclave secret dont aucun journal du monde n'a encore rapporté qu'il ait eu lieu ni mentionné les détails." Droit de primauté! "L'objet de cette "conférence dans la conférence" était de définir des mesures "concrètes" à prendre dans les mois qui allaient suivre pour faire face à la conspiration menaçant le Congo.

"Au sein de cette sorte de conseil de guerre figuraient Nasser, Ben Bella, Modibo Keita, Sékou Touré, Nkrumah, Nyerere, Kenyatta et Massemba-Debat."

Je continue:

"Conclusions. — Deux conclusions primordiales furent atteintes "— ce n'est pas le conditionnel. "Tout d'abord la survie du régime de Tshombé au Congo constitue une menace pour chaque pays africain, notamment pour ceux dont les régimes révolutionnaires ou progressistes inquiètent des puissances occidentales. Une fois consolidé, une fois débarrassé des "rebelles" le régime Tshombé deviendrait rapidement une base contre-révolutionnaire où se formeraient et d'où rayonneraient tous les complots contre les pays ou les régimes "indésirables". Grâce au concours économique et militaire considérable que Tshombé pourrait alors obtenir, Léopoldville deviendrait une sorte de "cancer" à partir duquel le mal risquerait de s'étendre à toute l'Afrique. C'est en tout cas l'analyse que firent Massemba-Debat, Nyerere, Ben Bella et d'autres."

Toujours sans conditionnel.

"Au Caire: "ils" sont trop puissants. — La seconde conclusion fut de mettre en œuvre des préparatifs de longue haleine en vue d'aider, directement et plus substantiellement qu'au cours des mois pré-

months. While some African Governments had already supplied arms, equipment and financial assistance, there was obvious dissatisfaction at Stanleyville and stress on the need for greater and more effective assistance. Nasser, who presided over the meeting, stated that Cairo would immediately make available to the Congolese revolutionary forces a 'completely and fully equipped' group of military advisers and experts. Ben Bella also announced that Algerian aid, as far as guerrilla arms and specialists in military training were concerned, would be redoubled."—Redoubled—which means that it had already begun—"Modibo Keita said that several military specialists from Mali would be sent to certain 'friendly' countries bordering on the Congo; and, if necessary, 'our volunteers will also go into action'."

Our volunteers; there was no mention of mercenaries.

"Next, Nkrumah spoke at length on the Organization of African Unity: 'It is obvious,' he said, 'that, with things as they are at present in Africa, OAU will not be able to take positive unanimous or quasi-unanimous action. Our opponents are too powerful, and have too many ways of sabotaging efforts designed to save OAU from paralysis. Accordingly, if we cannot achieve unanimity, what is there to prevent us from co-ordinating a policy among those who are determined to defend our continent against plots hatched abroad and 'tolerated' by certain people within the continent'."

155. Having heard the account given in this article by someone who cannot be accused of being biased or ill-informed, the Council may feel itself to have been enlightened.

156. There is also an Agence France-Presse dispatch from Khartoum, dated 2 December 1964, which, quoting the official news agency of the Sudan, says: "The Government of Khartoum has authorized members of the Congolese opposition who have taken refuge in the Sudan to undertake military training on its territory."

157. With assumed indignation, the Head of the Ben Bella régime, who appears undefeated by his economic tangles and believes he has hit upon a Malthusian solution to his problem by trying to export his mercenaries to "Black" Africa, exclaimed: "We shall continue to send arms and volunteers." I quote the dispatch AFP/156 from Algiers, dated 25 November.

158. All these statements come from people who claim to be concerned about peace in Africa. I must say that this is a strange way of seeking peace. They take it upon themselves to intervene unilaterally in the domestic affairs of a sovereign country, in violation of the United Nations Charter and of the Charter of OAU, and then they come to the Security Council playing the role of innocent lambs. I hope that the Council will not be taken in by the manoeuvres of those whose armies have been seen in Yemen, in Syria, in Saudi Arabia, in Kuwait, in Algeria and

cédents, le gouvernement Gbenye. S'il est vrai qu'armes, équipements et assistance financière avaient été fournis jusque-là par quelques gouvernements africains, on était visiblement mécontent à Stanleyville et l'on insistait sur la nécessité d'une aide plus efficace et plus importante. Nasser, qui présidait la réunion, déclara que Le Caire mettrait immédiatement à la disposition des forces révolutionnaires congolaises un corps d'experts et de conseillers militaires "entièrement et pleinement équipé". Ben Bella annonça également que l'aide algérienne redoublerait d'intensité dans le domaine des armements de guérilla et des spécialistes en vue de l'entraînement militaire." — Redoublerait, donc avait déjà commencé. — "Modibo Keita affirma que de nombreux spécialistes militaires maliens iraient dans certains pays "amis" voisins du Congo; et, s'il le faut, "nos volontaires entreront en ligne aussi."

Nos volontaires; il ne s'agit pas de mercenaires.

"Ce fut ensuite Nkrumah qui parla longuement de l'OUA: "Il est évident, aurait-il dit, que l'OUA ne réussira pas dans les circonstances actuelles de l'Afrique à agir positivement dans des conditions d'unanimité ou de quasi-unanimité. Nos adversaires sont trop puissants et possèdent trop de moyens de saboter les efforts entrepris pour sauver l'OUA de la paralysie. Eh bien! si l'unanimité est impossible, qu'est-ce qui nous empêche de synchroniser une politique entre ceux qui sont déterminés à défendre notre continent contre des complots ourdis de l'extérieur et "tolérés" par certains de l'intérieur."

155. Après avoir entendu le récit contenu dans cet article dont l'auteur ne peut être accusé de partialité ou de n'être pas informé, le Conseil peut s'estimer édifié.

156. A ceci s'ajoute une dépêche de l'agence France-Presse de Khartoum en date du 2 décembre 1964 qui, citant l'agence officielle du Soudan, dit: "Le gouvernement de Khartoum a autorisé les opposants congolais actuellement réfugiés au Soudan à s'entraîner militairement sur son territoire."

157. Dans sa fausse indignation, le chef du régime Ben Bella, qui n'a pas assez des déboires économiques dans lesquels il se débat et qui croit trouver une solution malthusienne à ses problèmes en cherchant à exporter ses mercenaires à travers l'Afrique noire, s'est écrié: "Nous enverrons des armes et des volontaires comme nous l'avons déjà fait." Je cite la dépêche AFP/156 provenant d'Alger et datée du 25 novembre.

158. Toutes ces déclarations émanent de personnes qui se disent soucieuses de la paix en Afrique. Et je dois dire que voilà une drôle de manière de chercher la paix. On s'autorise à intervenir unilatéralement dans les affaires internes d'un pays souverain en violation de la Charte des Nations Unies, en violation de la Charte de l'OUA et l'on vient ici devant vous jouer à l'agneau innocent. J'espère que le Conseil ne se laissera pas prendre aux manoeuvres de ceux dont les armées ont été vues au Yémen, en Syrie, en Arabie Saoudite, au Koweït, en Algérie et

even in the Algerian-Moroccan dispute, and who consistently try to impose their views by force. This is a curious form of African "Monroe Doctrine", under which a party prevents others from interfering in its affairs but is already ready to interfere in the affairs of other continents.

159. Of course, the reply will be that these are inter-Arab affairs, in which I, as a non-Arab, have no business to intervene. True enough, but why are they intervening in the affairs of non-Arab Africa? I do not have to tell you that at the last session of the General Assembly, when the African group had decided to present a proposal to the First Committee for a distribution of seats in certain United Nations bodies with certain seats reserved for Africa, a country claiming to be African surprised the group, or at least the unsuspecting members of it, by requesting a distribution which would leave a fixed number of seats to the Arab group. This is present-day Africa, the Africa in which we lead our daily lives and which some people, unfortunately, do not wish to see as it really is. My own delegation cannot help but see what is obvious.

160. Some people have thought fit to place these discussions on a racial level—which is doubtless why they have referred to the Prime Minister's non-participation in the Cairo Summit Conference^{6/} and in the Conference of Non-Aligned Countries.^{7/} At the headquarters of OAU, situated in non-Arab territory, this problem did not arise.

161. I need not remind you of the vulgar way in which the Head of a Government was treated at Cairo. Under international law it is a true casus belli. Of course, the pretext was used that diplomatic agents from Cairo had been tortured, and so forth. As soon as I was informed about this, I personally saw to the organizing of their departure. Everything proceeded in complete calm and with the strictest respect for diplomatic usage. The United Nations representative in the Congo can testify to that. I myself, in agreement with the Ambassadors of the United Arab Republic and Algeria, invited him to be present, in order that no false reports on the subject should be spread. That very day, when the Embassy had both water and electricity, a foreign radio station announced that the Algerian and Egyptian diplomats at Leopoldville had been deprived of water and electricity. No, we did not do that to our fellow-Africans, even though they were Arabs.

162. But where racism really becomes apparent is when the European and American whites are condemned for furnishing arms to an army of blacks because black soldiers are going to use them against their black brothers. I wonder whether the arms which the whites of North Africa are going to give to the black rebels of Stanleyville will not be used against their black brothers?

163. That is naked racism. I am sorry to speak in such plain terms, but logic requires me to unmask

^{6/} First Ordinary Session of the Assembly of Heads of State and Government of the Organization of African Unity (17-21 July 1964).

^{7/} Conference of Heads of State or Government of Non-Aligned Countries, held in Cairo (October 1964).

même dans le conflit algéro-marocain, cherchant toujours à imposer leurs vues par la force. Drôle de doctrine de Monroe africaine en vertu de laquelle tel ou tel qui empêche les autres de se mêler de ses affaires est toujours prêt à se mêler des affaires des autres continents.

159. Certes, me rétorquera-t-on, ce sont les affaires interarabes, dont je n'ai pas à me mêler comme non-Arabe. C'est vrai, mais pourquoi se mêlent-ils de l'Afrique non arabe? Il ne m'est pas nécessaire de vous dire que, lors de la dernière session de l'Assemblée générale, alors que le groupe africain avait décidé de présenter à la Première Commission une répartition des sièges au sein de certains organes de l'ONU, réservant des sièges à l'Afrique, un pays qui se dit africain n'a pas manqué de surprendre le groupe, les non-avisés tout au moins, en demandant une répartition qui laisserait au groupe arabe un nombre fixe de sièges. Voilà l'Afrique actuelle, celle que nous vivons tous les jours et que malheureusement certains ne veulent pas voir. Quant à ma délégation, elle ne peut s'empêcher de voir ce qui est une évidence.

160. Certains ont cru bon de situer ces débats sur le plan racial et c'est sans doute pour cela qu'ils ont cité le cas de la non-participation du Premier Ministre au Sommet du Caire^{6/} et à la Conférence des pays non alignés^{7/}. Au siège de l'OUA, situé en territoire non arabe, ce problème ne s'est pas posé.

161. Je n'ai pas besoin de vous rappeler la manière vulgaire avec laquelle on a traité un chef de gouvernement au Caire. En droit international, c'est un véritable casus belli. Oui, on a prétexté notamment que les agents diplomatiques du Caire étaient torturés. Je me suis personnellement occupé de l'organisation des conditions de leur départ dès que j'en ai été informé. Tout s'est passé dans le calme le plus absolu et le respect le plus strict des usages diplomatiques. Le représentant de l'ONU au Congo peut en témoigner. C'est moi qui l'ai invité, en accord avec les ambassadeurs de la République arabe unie et de l'Algérie, pour qu'il soit de la partie, afin d'éviter que de fausses nouvelles ne se répandent à ce sujet. Le jour même, alors que l'ambassade bénéficiait de l'eau et de l'électricité, une radio étrangère annonçait que l'on avait privé les diplomates égyptiens et algériens à Léopoldville d'eau et d'électricité. Non, nous n'avons pas fait cela à nos frères africains, soient-ils Arabes.

162. Mais où réellement le racisme devient apparent, c'est lorsque l'on condamne les blancs d'Europe et d'Amérique qui fournissent des armes à une armée de noirs parce que des soldats noirs vont les utiliser contre leurs frères noirs. Je me demande si les armes que les blancs de l'Afrique du Nord vont donner aux noirs rebelles de Stanleyville ne seront pas utilisées contre leurs frères noirs?

163. Voilà le racisme à nu, et je m'excuse d'être si cru. Mais la logique m'oblige à le dévoiler et

^{6/} Première session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (17-21 juillet 1964).

^{7/} Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés, tenue au Caire (5-10 octobre 1964).

and proclaim it. The history of the Congo of seventy years ago does not yet allow us to forget the considerable trade in my black countrymen which the North African whites carried on with the whites of Europe and America. We encounter the results daily, in the American Negroes of today.

164. We want to rise above such questions; we wish to be Africans, to be citizens of the world. But first we must respect ourselves, respect the human person as such, whatever be the colour of his skin. That is the appeal I make to all whites, wherever they may be, in America, Asia, Europe or Africa.

165. I come to my conclusion.

166. The Belgian-American intervention took place with our agreement, for a humanitarian purpose and for a limited period. It came to an end on 1 December. There was nothing reprehensible about it.

167. The rebellion, for its part, exists; it is being dealt with from within. But it is supported by certain countries which have an interest in such disorder. The gold of Kilo-Moto is being taken from its rightful owner, the Congolese State; and certain foreign States are profiting from traffic in diamonds. May I tell you the story of an ambassador who said that his country was the largest producer of diamonds; it is certainly the largest exporter of diamonds, but of all the diamonds which were trafficked in the Democratic Republic of the Congo. Coffee is illegally exported to certain neighbouring countries which support the rebellion with men, arms and training facilities, thus violating the provisions of the United Nations Charter and the Charter of the Organization of African Unity concerning interference in the domestic affairs of member States. You, the guardians of the peace, aware that such interference is calculated to disturb the peace, should condemn it, postulate respect for Congolese sovereignty, and proclaim the Congo's capacity to find its own solution for these internal disputes, in accordance with the principles of the Charter.

168. The reference to the Organization of African Unity is paradoxical. Either it is felt that there is a threat to peace, in which case the Council should be convened in order to make, in accordance with its role, the desired recommendations; or else there is no such threat, in which event it is unnecessary to convene the Council, even in order for the prestige of a regional organization to be affirmed—which, in my view, is not the Council's role. We ourselves must look after the prestige of our organization.

169. Moreover, there is no need to prove that the Organization of African Unity does not consider the American-Belgian intervention to be a permanent, serious and imminent threat to Africa. The emergency Summit meeting which was convoked could not take place, for want of a quorum.

170. Furthermore, if the Security Council had to meet in order to affirm the prestige of an organization

à le crier. Car l'histoire du Congo, il y a quelque 70 ans, ne nous permet pas encore d'oublier le grand commerce de mes compatriotes noirs que les blancs d'Afrique du Nord entretenaient avec les blancs de l'Europe et de l'Amérique. Les résultats, nous les côtoyons tous les jours; ce sont les noirs américains d'aujourd'hui.

164. Nous voulons transcender ces questions, nous voulons être Africains, nous voulons être citoyens du monde. Mais nous devons d'abord nous respecter, respecter la personnalité humaine comme telle, quelle que soit la couleur de sa peau. Et cet appel, je le lance à tous les blancs où qu'ils soient, en Amérique comme en Asie, en Europe comme en Afrique.

165. J'en viens à ma conclusion.

166. L'intervention belgo-américaine a eu lieu avec notre accord, dans un but humanitaire, pour une période limitée, et elle est, depuis le 1^{er} décembre, terminée. Elle n'a rien de répréhensible.

167. La rébellion, elle, existe; elle est en voie de résorption. Mais elle est soutenue par certains pays qui ont intérêt à ce désordre. L'or de Kilo-Moto est soustrait à son réel propriétaire, l'Etat congolais; le diamant est l'objet d'un trafic au profit de certains Etats étrangers, et vous me permettrez de citer cette anecdote d'un ambassadeur qui racontait que son pays était le plus gros producteur de diamants, alors que, certes, il était le plus grand exportateur de diamants, mais de tous les diamants faisant l'objet d'un trafic en République démocratique du Congo. Le café sort en fraude vers certains pays voisins qui ne manquent pas d'apporter à la rébellion leur soutien en hommes, armes et terrains d'entraînement, contrevenant ainsi aux dispositions de la Charte des Nations Unies et de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine relatives à l'immixtion dans les affaires internes d'un Etat membre. Vous, les gardiens de la paix, conscients du fait que de telles immixtions sont de nature à troubler la paix, vous devez les condamner et affirmer le respect de la souveraineté congolaise et sa capacité de trouver par elle-même, conformément aux principes de la Charte, la solution à ses querelles internes.

168. Quant à la référence à l'Organisation de l'unité africaine, elle est paradoxale, car, ou bien on estime qu'il y a menace à la paix et il faut alors convoquer le Conseil — dont c'est le rôle — pour qu'il fasse les recommandations voulues, ou bien il n'y en a pas, et point alors n'était besoin de le convoquer, même si c'est pour affirmer le prestige d'une organisation régionale; tel n'est point le rôle du Conseil à mon avis. Le prestige de notre organisation, c'est nous-mêmes qui devons le faire.

169. Par ailleurs, il n'est point besoin de prouver que l'intervention américano-belge n'est pas jugée par l'OUA comme une menace permanente, grave et imminente pour l'Afrique. Le Sommet convoqué en session d'urgence n'a pas pu avoir lieu, faute de quorum.

170. De plus, si le Conseil de sécurité doit se réunir pour affirmer le prestige d'une organisation, pour

or to condemn past threats to certain countries, it would have to meet in permanent session.

171. No; there is a real, imminent and serious threat to our sovereignty, because of the armed support which certain countries have decided to grant, or are already granting, to the rebels. I call upon you to examine this threat, and to make the necessary recommendations concerning it. I am sorry to have taken so long; and I should be grateful, Mr. President, if you would give me the floor again, if need be, during the debate.

172. Mr. USHER (Ivory Coast) (translated from French): Despite the lateness of the hour, the delegation of the Ivory Coast considers it its duty, after the speeches we have so far heard, to make the following statement.

173. It is most unfortunate that the problem before us should have been placed, wrongly, in a racial context. We might, obviously, have expected this to happen. Either in an attempt to justify the operation under discussion, or because the Press is seeking sensational news, the question has for some time been presented as a problem of cannibalism in Africa, of whites waiting to be eaten. Thus, even before the Security Council met, an atmosphere of drama had been created. I am sure that the Council will be able to disregard all this passion and reduce the problem to its true proportions.

174. The question at issue is the normal diplomatic concept of a State's duty to protect its citizens. That is a simple concept, uniformly accepted. The Council will study what methods and procedures should be adopted, in circumstances like these, in order to ensure the application of this legal concept, which is recognized in international law. For that purpose it will have to set aside any subjective considerations.

175. In the second place, the Ivory Coast delegation is in duty bound to state that in Africa, among Africans, there can be no question of race. When we speak of Africa or of Africans, we are speaking of a continent. We should not, in the context of the African continent, allow any racial concept to creep into our debate.

176. Mr. SIDI BABA (Morocco) (translated from French): The Moroccan delegation is deeply grateful to the Ivory Coast representative for having set out the substance of what we intended to say when we asked for the floor.

177. The Moroccan delegation has indeed been somewhat upset at the turn taken by the debate since this morning. We consider that the problem is limited to certain indisputable facts which should be the subject of an objective and impartial study by the Security Council.

178. I was all the more upset when I heard the representative of the Democratic Republic of the Congo indulge in a generalization and repeatedly use the term "North African whites". It seems to me that this generalization derives from an outlook based on subjective considerations which Africa,

condamner les menaces éventuelles passées pour certains pays, vous vous réunirez alors en permanence.

171. Non, il y a une menace réelle, imminente et grave pour notre souveraineté du fait du soutien armé que certains pays ont décidé d'accorder ou octroient déjà aux rebelles. Je vous invite à l'examiner et à faire à son sujet les recommandations requises. Je m'excuse d'avoir été aussi long et je vous saurai gré, Monsieur le Président, de me donner à nouveau la parole si besoin est au cours des débats.

172. M. USHER (Côte-d'Ivoire): Malgré l'heure tardive, la délégation de la Côte-d'Ivoire estime de son devoir, après les discours que nous avons entendus jusqu'ici, de faire la déclaration suivante.

173. Il est profondément regrettable que le problème qui nous est soumis ait été faussement placé dans un contexte racial. On pouvait évidemment s'attendre qu'il en soit ainsi. En effet, soit pour tenter de justifier l'opération qui fait l'objet de notre examen, soit parce que la presse cherche des nouvelles à sensation, on a, depuis longtemps déjà, présenté la question comme un problème de cannibalisme en Afrique, de blancs qui attendent d'être mangés. Ainsi, une atmosphère dramatique a été créée avant même que le Conseil de sécurité ne se réunisse. Je suis certain que le Conseil saura faire abstraction de toutes ces passions et ramener le problème à ses justes proportions.

174. Il s'agit de la notion, normale et diplomatique, du devoir d'un Etat de protéger ses citoyens. C'est une notion commune, uniformément admise. Le Conseil étudiera quelles méthodes, quelles procédures il convient d'adopter, en pareilles circonstances, pour assurer l'application de cette notion juridique reconnue en droit international. Il faudra, pour ce faire, qu'il se dégage de toute considération subjective.

175. En second lieu, il est du devoir également de la délégation de la Côte-d'Ivoire d'affirmer qu'en Afrique il ne saurait être question de race entre Africains. Quand nous parlons d'Afrique ou d'Africains, nous parlons d'un continent. Nous ne saurions laisser une notion raciale se glisser dans notre débat, s'agissant du continent africain.

176. M. SIDI BABA (Maroc): La délégation marocaine est profondément reconnaissante au représentant de la Côte-d'Ivoire d'avoir exposé l'essentiel de ce qu'elle se proposait de dire lorsqu'elle a demandé la parole.

177. En effet, la délégation marocaine a été quelque peu émue de la tournure qu'a prise le débat depuis ce matin. Nous pensons que le problème se limite à certains faits précis qui doivent faire l'objet d'une étude et d'un examen objectifs et impartiaux de la part du Conseil de sécurité.

178. Je suis d'autant plus ému que je viens d'entendre le représentant de la République démocratique du Congo se livrer à une généralisation en utilisant à plusieurs reprises le terme "blancs d'Afrique du Nord". Je crois que cette généralisation procède d'un esprit fondé sur des considérations subjectives

both North and South—with the obvious exceptions of South Africa and Southern Rhodesia—has categorically rejected. Africa, as the representative of the Ivory Coast has just said, is a continent inhabited by peoples who live together and are united by ties of history going back to the most distant ages in the life of mankind—by peoples who have the same problems of under-development, liberation and rehabilitation, and can solve them only in one way: through brotherhood, unity and understanding.

179. The representative of the Democratic Republic of the Congo, again unfortunately generalizing, even ventured to state a historical untruth when he said that the slave-trade with America was carried out through North Africa. I shall leave it to the historians to set matters right. We know what points in Africa most especially interested the slave-traders who took part in the hateful commerce of slave traffic between the African and the American continents.

180. I must also say that Morocco, as an African country situated in the north of Africa, has never accepted and never will accept the idea that a subjective concept based on race has any influence in our country's policy, either at the international or at the African level.

181. Unfortunately, however, the enemies of African emancipation and development have, as we know, always sought to introduce divisive elements through ideas having not only a racial but also a tribal and regional basis; that is the most negative and most dangerous tactic used by colonialism against Africa.

182. I also feel the duty to say that Africa, as we could see when petitioners appeared before the Trusteeship Council, is a single entity; there are not two Africas. We most strenuously oppose any attempt to create several Africas.

183. Because of a combination of historical circumstances, certain countries and regions of Africa were, in our view, the first to play an important role in the struggle for national liberation and against colonial domination in Africa. I hope no one will criticize them on account of that role. If anyone does so, it can assuredly be only one of those who have, fortunately, been evicted from Africa—one of those who for so long exploited the peoples of Africa in the most odious and unforgivable way, through the slave-trade, the exploitation of human beings, or economic and political exploitation. I think the greatest service that can be rendered to Africa is for no African—whoever he is, even if he deserves to be called African only because of his colour—to make, either on the African or on the international plane, statements such as those unfortunately made, a few minutes ago, by the representative of the Democratic Republic of the Congo.

que l'Afrique, au nord comme au sud, exception faite bien entendu de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud, avait rejetées irrémédiablement. L'Afrique, comme vient de le dire le représentant de la Côte-d'Ivoire, est un continent habité par des peuples qui vivent ensemble et qui sont unis par des liens historiques remontant aux époques les plus reculées de l'histoire de l'humanité; des peuples qui ont les mêmes problèmes, le sous-développement, la libération, la réhabilitation, et qui n'ont, pour les résoudre, qu'une seule voie: la fraternité, l'unité et la compréhension.

179. Le représentant de la République démocratique du Congo, toujours dans le cadre de cette lamentable généralisation, s'est même permis d'avancer une contre-vérité historique, en disant que l'esclavage vers l'Amérique se faisait par l'intermédiaire de l'Afrique du Nord. Je laisse aux historiens le soin de préciser les choses. Nous savons quels sont les points de l'Afrique qui ont le plus particulièrement intéressé les négriers qui se livraient au détestable commerce qu'est le trafic des esclaves à partir du continent africain vers le continent américain.

180. Je dois également dire que le Maroc, en sa qualité de pays africain situé dans la partie septentrionale de l'Afrique, n'a jamais accepté et n'acceptera jamais que la notion subjective fondée sur la race ait une valeur quelconque dans le comportement de notre pays, soit sur le plan international, soit sur le plan africain.

181. Cependant, et cela est malheureux, les ennemis de l'émancipation africaine et du développement africain ont toujours cherché, nous le savons, à introduire des éléments de division au moyen de notions ayant une base non seulement raciale, mais aussi tribale et régionale; or c'est là l'élément le plus négatif et le plus dangereux que le colonialisme utilise contre l'Afrique.

182. J'ai aussi le devoir de dire que l'Afrique — nous avons pu le constater lorsque les pétitionnaires se sont présentés devant le Conseil de tutelle — est une Afrique unique; il n'y a pas deux Afriques. Nous nous opposons de la façon la plus vigoureuse à toutes les tentatives qui consistent à faire plusieurs Afriques.

183. Nous considérons qu'il se trouve, en raison d'un certain nombre de concours de circonstances historiques, que certains pays et certaines régions d'Afrique ont été les premiers à jouer le rôle primordial dans la lutte de libération nationale et dans la lutte contre la domination coloniale en Afrique. J'espère qu'on ne leur reprochera pas le rôle qu'ils ont pu jouer à cet égard. Et, si quelqu'un peut se permettre de leur reprocher ce rôle, ce ne peut être à coup sûr que l'un de ceux qui, heureusement, ont été évincés d'Afrique, l'un de ceux qui, pendant très longtemps, ont exploité les peuples d'Afrique de la manière la plus odieuse et la plus impardonnable, soit sous la forme de trafic des esclaves, soit sous la forme d'exploitation humaine, soit encore sous la forme d'exploitation économique et politique. Je crois que le plus grand service à rendre à l'Afrique, c'est de ne plus entendre un Africain, quel qu'il soit, même s'il ne mérite ce qualificatif que par sa couleur, prononcer, ni sur le plan africain ni sur le plan

184. The PRESIDENT (translated from Spanish): I have no speakers for this afternoon, nor for Monday morning. Therefore, I suggest that the Security Council adjourn and reconvene on Monday, 14 December 1964, at 3 p.m.

The meeting rose at 1.55 p.m.

international, des paroles comme celles que, malheureusement, le représentant de la République démocratique du Congo vient de prononcer.

184. Le PRESIDENT (traduit de l'espagnol): Aucun orateur n'étant plus inscrit ni pour cet après-midi ni pour lundi matin, le Conseil de sécurité tiendra sa prochaine séance lundi 14 décembre 1964, à 15 heures.

La séance est levée à 13 h 55.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.